N°65/Décembre 2018

PEAAD BULLETIN

Association des Anciens Députés au Parlement Européen www.formermembers.eu

L'avenir de l'Union européenne

Activités de l'AAD

Soutien à la démocratie

Page 21

Activités de l'AAD

Visite sous la présidence de l'UE

Page 27

DANS CE NUMÉRO

03 Mot du Président

04 PE au travail

EDITION SPÉCIALE

06 L'Europe essentielle (*Miguel Angel Martinez Martinez*)

08 L'avenir... (*Herman Van Rompuy*)

09 La structure et le fonctionnement de l'UE (*José-María Gil-Robles*)

10 Le vote de l'Europe (*Valéry Giscard d'Estaing*)

11 Le temps est venu d'adopter un nouveau budget (*Ivailo Kalfin*)

12 Les prochains défis de la mondialisation (*Ana Palacio*)

13 La coopération de l'UE dans la sécurité et la défense (*Elmar Brok*)

14 L'avenir de la PAC (*Peter Baco)*

15 Emploi et solidarité sociale en Europe (*Emilia Müller*)

16 L'Europe efficace avance sur deux jambes (*Jean-Marie Beaupuy*)

17 Notre défi européen: une Union de l'énergie propre (*José Blanco López*)

18 L'avenir de l'Europe (*Walter Schwimmer*)

19 Colloque de la FP-AP sur l'avenir de l'Europe (*Brigitte Langenhagen et Jean-Pierre Audy*)

ACTIVITÉS DE L'AAD

21 Soutien à la démocratie

22 Programme PE au Campus

27 Visite sous la présidence UE

29 Coopération avec l'IUE

30 Reportage photo

DÉPÊCHES

31 Activités

32 Nouveaux membres

35 Nouvelles publications

36 In memoriam

Le Parlement européen a célébré le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme au cours de la semaine du 19 au 23 novembre 2018.

Couverture: ©Parlement européen

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de Rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison de long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés.

Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE REDACTION

Jean-Pierre AUDY
Brigitte LANGENHAGEN
Edward McMILLAN-SCOTT
Manuel PORTO
Teresa RIERA MADURELL

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK
Lisseth BRAVO
Valeh NASIRI
Lydia WEBER

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu
Tél.+ 32(0)2 284 07 03
Fax.+32(0)2 284 09 89

Mot du PRÉSIDENT

Cher membre,

L'année 2018 touchant à sa fin, l'Union européenne fait face à deux enjeux majeurs qui auront d'importantes répercussions sur l'avenir politique et sur les sociétés européennes en général: la fin des négociations sur le Brexit et les élections européennes de mai 2019. C'est avec espoir et soif de changement que nous devons affronter ces enjeux.
L'heure est à présent venue de répondre aux deux questions suivantes: à quoi ressemblera l'avenir de l'Europe? Quel rôle l'Union européenne doit-elle jouer? Nous devons être fiers des objectifs que nous avons atteints jusqu'à présent grâce à notre courage et à notre détermination. Il est temps de se remémorer et de réaffirmer les valeurs communes qui constituent le socle de l'Union européenne. Ces valeurs sous-tendent le fondement de 60 années de stabilité et de paix en Europe. Le respect de la dignité humaine et des droits de l'homme, la liberté, la démocratie, l'égalité et de l'état de droit nous unissent, mais il nous appartient néanmoins de rétablir le dialogue, la confiance et le soutien des citoyens européens, afin de nous assurer que les espoirs, les doutes et les craintes des citoyens européens ne soient pas laissés de côté.
Pour faire de notre Union une Union plus forte, nous devons achever la mise en place d'un marché unique numérique de l'Union, tout en renforçant nos efforts de lutte contre la cybercriminalité et les violations de confidentialité et de sécurité des données personnelles dans une optique de meilleure protection des citoyens, des entreprises, et des institutions publiques. Nous devons également consolider la politique de sécurité et de défense commune ainsi que la coopération des États membres dans le domaine de la migration, et soutenir nos voisins sur la voie de la démocratie, de l'état de droit et de la stabilité économique. En tant que société ouverte sur le monde, il est de notre devoir de ne pas succomber à l'isolement.
Afin de commencer à répondre aux questions posées plus haut, ce numéro spécial du bulletin de l'Association des anciens députés au Parlement européen met l'accent sur plusieurs sujets allant des enjeux sociaux aux questions économiques, jusqu'à la politique européenne de sécurité. Je tiens à remercier tous les auteurs pour leur participation à ce numéro, ce qui constitue un apport précieux au débat sur l'avenir de l'Union européenne.
Notre association s'engage à impliquer toujours davantage ses membres compétents dans le débat actuel, comme nous l'avons fait dans le cadre de la conférence «40 ans d'élections directes du Parlement européen», organisée conjointement avec l'Institut universitaire européen de Florence, qui s'est déroulée les 22 et 23 novembre derniers, et du dîner et séminaire annuels des 28 et 29 novembre à Bruxelles.
À ces deux reprises, nous avons eu l'occasion de débattre sur le moyen de donner un nouveau souffle au projet européen et aux institutions européennes. Il est certain que nous pourrons jouer un rôle clé dans les mois à venir, et j'espère que vous serez nombreux à faire entendre votre voix pendant la campagne pour diffuser des informations fiables sur le travail qu'accomplissent le Parlement européen et l'Union européenne dans son ensemble, et inciter ainsi les citoyens à voter.
Je souhaite terminer par rendre hommage à nos membres pour leur participation à nos activités de soutien à la démocratie et au programme «PE au campus». Le renforcement de la démocratie, l'éducation et la promotion du dialogue avec les citoyens resteront au cœur de nos actions en tant qu'anciens députés au Parlement européen. Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont travaillé avec nous sur ces projets.

Je vous souhaite, ainsi qu'à votre famille et à vos amis, un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2019.

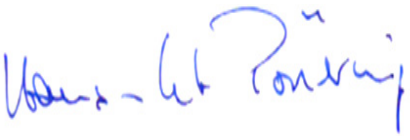

Hans-Gert Pöttering
Président de l'AAD

PE AU TRAVAIL

DOSSIERS CLÉS

Le PE a demandé aux États membres de l'UE d'établir, conformément à l'article 7 du Traité, si la Hongrie risque de violer les valeurs fondatrices de l'UE. (Session de septembre - P8_TA-PROV(2018)0340)

Les députés ont appelé les gouvernements de l'UE à déclencher la procédure décrite dans l'article 7.1 du Traité sur l'UE.

Le Parlement adopte sa position sur le droit d'auteur à l'ère numérique. (Session de septembre - P8_TA-PROV(2018)0337)

Le PE a adopté sa position de négociation révisée sur les règles relatives au droit d'auteur, ajoutant des garanties pour protéger les petites entreprises et la liberté d'expression.

De nouvelles règles pour rendre Eurojust, l'Agence de coopération judicaire de l'UE, plus efficace. (Session d'octobre - P8_TA-PROV(2018)0379)

Les changements dans le fonctionnement et la structure de l'Agence, notamment un nouveau modèle de gouvernance, permettront d'améliorer l'efficacité d'Eurojust dans la lutte contre le crime transfrontalier.

Renforcer la sécurité via un système d'information au niveau de l'UE. (Session d'octobre- P8_TA-PROV(2018)0413)

Le système d'information Schengen amélioré contribuera à la lutte de l'UE contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et la migration irrégulière.

Les députés ont adopté a besoin d'un mécanisme global, permanent et objectif pour protéger la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux. (Session de november - P8_TA-PROV(2018)0314)

Les députés veulent que le respect des valeurs de l'UE soit évalué chaque année dans tous les Etats membres.

Les autres principaux dossiers abordés dans les séances plénières étaient:

Septembre 2018

• Le Parlement approuve une aide de l'UE de 34 millions d'euros à la Grèce, à la Pologne, à la Lituanie et à la Bulgarie après les **catastrophes naturelles de 2017**. (30.05.18)

• Les jeunes peuvent désormais faire du volontariat ou travailler dans le cadre de programmes de solidarité à l'échelle de l'UE, après le vote final sur le **Corps européen de solidarité**. (11.09.18)

• Les députés ont adopté de nouvelles mesures visant à **lutter contre le financement du terrorisme**, en empêchant le blanchiment de capitaux et en renforçant les contrôles d'argent liquide. (12.09.18)

• Les députés plaident pour de nouvelles mesures visant à **réduire l'utilisation d'antibiotiques.** (13.09.18)

Octobre 2018

• Feu vert à la **réforme de la TVA** pour simplifier le système et réduire la fraude. (03.10.18)

• De nouvelles règles visant à accélérer le gel et la **confiscation des avoirs d'origine criminelle** dans l'UE ont été adoptées. (04.10.18)

• Le PE a adopté de nouvelles règles visant à **lever les obstacles à la libre circulation des données** à caractère non personnel gérées par les sociétés et les autorités publiques. (04.10.18)

• Suite à l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi, le Parlement européen appelle les pays de l'UE à s'unir et à imposer un **embargo sur la vente d'armes à l'Arabie saoudite**. (25.10.18)

Novembre 2018

• Les députés ont approuvé de nouvelles règles pour fixer les possibilités de **pêche** et garantir la durabilité. (13.11.18)

• Le Parlement appelle à des règles communes pour s'assurer que les **droits de toutes les minorités nationales** sont respectés dans l'UE. (13.11.18)

• Le PE adopte le paquet télécommunications qui plafonne le coût des appels intra-UE, rend possibles d'ici 2020 les **réseaux 5G ultra-rapides** et crée un système d'alerte pour les urgences. (14.11.18)

• Budget à long terme de l'UE: les députés fixent les **priorités de financement pour l'après-2020**. (14.11.18)

Pour plus d'informations : http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/plenary

EDITION SPÉCIALE

©Parlement européen

EDITION SPÉCIALE

L'EUROPE ESSENTIELLE

Je suis né en 1940 en Espagne, à la fin d'une guerre de près de trois ans qui s'est achevée par la victoire de militaires putschistes antirépublicains qui avaient bénéficié de l'aide militaire de l'Italie de Mussolini et de l'Allemagne hitlérienne. L'Espagne, devenue «l'Espagne du Caudillo», n'était plus que répression et exécutions massives et sommaires. La guerre civile s'était transformée en croisade, légitimée par une idéologie qui vantait les innombrables bienfaits et avantages des régimes totalitaires d'extrême droite, tout en dénonçant les inepties qui caractérisaient les démocraties en place, surtout en Europe. La défaite du nazisme avait redonné force à l'idée que le régime franquiste était fondamentalement supérieur, «dans notre réalité» en tout cas. «Dieu et l'Église faisaient partie intégrante du projet et de sa réalisation.»
Telle était la situation du régime franquiste lorsque je suis entré à l'école. D'emblée, j'ai su que j'avais une chance extrême. Cette affirmation vous semblera peut-être paradoxale, voire ironique: comment un enfant dont le père est en prison et la mère vient à peine d'en sortir deux jours avant de donner naissance à ce même fils pourrait-il se sentir chanceux? En effet, les circonstances que je décris ici sont dramatiques, puisque ma mère avait été incarcérée sans même avoir été jugée, simplement à cause de son affiliation au syndicat socialiste, l'Union générale des travailleurs. Mon père, haut fonctionnaire de la société publique de distribution de l'eau à Madrid, Canal Isabel II, était aussi en prison puisqu'il était dirigeant d'un syndicat de travailleurs de l'eau, du gaz et de l'électricité, à l'Union générale des travailleurs également.
Mais revenons-en à notre histoire: pourquoi l'enfant dont je vous parle se sentait-il, dans de telles conditions, si chanceux? Tout simplement parce que le gouvernement français issu de la libération, fondé sur les valeurs démocratiques et dirigé par le général De Gaulle, allait lui offrir, comme à des centaines d'enfants de familles victimes de la répression, la chance d'être scolarisé au Lycée français de Madrid ou de Barcelone. Ainsi, pendant que mes camarades fréquentaient des écoles où l'on passait plus de temps à prier qu'à apprendre, où l'on entendait chanter les hymnes patriotiques fascistes, nous avions droit à la même éducation que celle des petits Français du même âge dans la France d'après 1945. Cette éducation française était dispensée par des professeurs modernes, qui croyaient aux valeurs de la République, valeurs consolidées par l'expérience de la résistance.
Cet enfant dont je vous parle voulait protester contre le système de privation des libertés qui dominait son pays, contre l'affirmation paradoxale que la démocratie ne pouvait fonctionner qu'ailleurs, dans d'autres États, mais pas chez nous, pas entre nous, qui étions réellement incapables de résoudre nos problèmes et de diriger notre société par nous-mêmes. Non, ce dont nous avions besoin, c'était d'un guide qui nous montre la voie, par la violence s'il le fallait.

Miguel Angel Martinez lors de la 27e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ©Parlement européen

"Tout cela devait nous servir par la suite pour dire à nos concitoyens espagnols à quel point l'Europe était indispensable: il nous fallait être en Europe, être l'Europe."

Ce petit garçon a dû surmonter le traumatisme de découvrir la liberté au Lycée français pour être confronté par la suite à toutes les interdictions et obligations qui accompagnent le totalitarisme et le nationalisme.
Au vu du portrait que j'ai peint de mon pays dans le contexte de l'après-guerre, très semblable à celui de la fin des années 1950, il n'est donc pas surprenant que quelqu'un comme moi ait ressenti le devoir de se battre pour que la vie en Espagne soit la même que partout ailleurs en Europe. Nous revendiquions l'idée de «vivre comme le reste des Européens», qui allait bientôt devenir «vivre comme nous le méritons».
C'est ainsi que tout a débuté et que nos efforts ont abouti en moins de deux décennies à l'entrée de l'Espagne au Conseil de l'Europe, suivie dix ans plus tard de l'adhésion aux Communautés européennes, qui devaient se transformer ensuite en Union européenne, avec l'Espagne parmi ses rangs.

Même si pour de nombreux pays qui l'ont rejoint, le projet européen était enrichissant et avait toute son importance, ils n'en ont pas ressenti un besoin aussi fondamental que l'Espagne. Pour nous, il marquait la victoire de la liberté et de la dignité, la restauration de l'ordre démocratique, et avec lui l'espoir d'une justice sociale fondamentale. Il est évident que l'évolution du projet européen nous a tous fascinés, mais j'espère qu'on me comprendra et qu'on ne me jugera pas prétentieux si j'affirme qu'il a davantage fasciné les Espagnols que les autres Européens.

Après vous avoir résumé mon parcours personnel, je peux vous garantir que participer à ce processus européen s'est avéré à la fois émouvant, inoubliable et exceptionnel. Pour parvenir à jouer un rôle dans ce processus, il a fallu lutter contre le fascisme à l'université, être arrêté, torturé, condamné et emprisonné pendant de longues années, moins longues néanmoins que les quatorze années d'exil durant lesquelles nous avons continué à rêver et à agir, profitant de l'aimable solidarité des Français, des Autrichiens et des Belges, tous citoyens et citoyennes européens... Nous étions là, à apprendre et à faire entendre notre voix au sein d'organismes tels que le Centre européen de la jeunesse ou le Fonds européen pour la jeunesse, à travers des organisations pour la jeunesse européenne qui bénéficient du statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe.

Tout cela devait nous servir par la suite pour dire à nos concitoyens espagnols à quel point l'Europe était indispensable: il nous fallait être en Europe, être l'Europe. Après quarante années de totalitarisme, les

Cérémonie de signature de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CE. © Parlement européen

premières élections démocratiques ont eu lieu en 1977 et nous avons été élus au Congrès des députés, ce qui nous a permis de participer à l'élaboration et à l'approbation de la Constitution qui régit mon pays depuis 1978. L'approbation à l'unanimité, inédite en ce temps-là, de la ratification de l'entrée de l'Espagne dans les Communautés européennes a été tout aussi fascinante, suivie par la ratification du traité de Rome.

Le projet européen et son ancrage quotidien dans la réalité restent vivants dans l'esprit des Espagnols et le sont restés tout au long des dernières décennies. Ce projet nous a toujours paru très important et très séduisant pour protéger nos valeurs, notre bien-être et notre progrès social. Ainsi, après avoir présidé l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, où j'ai pu accueillir une douzaine de nouveaux États membres, j'ai également bénéficié de l'immense honneur d'être élu au Parlement européen, d'observer et ainsi de participer pendant quinze ans à l'intégration communautaire de la majorité des États que nous avions accueillis quelques années auparavant au Conseil de l'Europe. L'Europe d'aujourd'hui me paraît plus captivante et plus nécessaire que jamais, et ce, pour continuer à faire de ma phrase préférée de Willy Brandt une réalité : «La paix ne fait pas tout, mais sans la paix, rien n'est possible».

Le travail que j'ai effectué conjointement avec Hans-Gert Pöttering à la tête du Projet de la Maison de l'histoire européenne a joué un rôle décisif dans mon attitude et les actions que j'ai entreprises en tant que militant pour la paix. J'ai eu l'occasion de rencontrer des personnes d'autres opinions et d'autres idéologies, mais qui défendaient toujours ces mêmes valeurs, à savoir la réussite du projet de construction européenne.

Cependant, je suis souvent préoccupé et inquiet en pensant à l'absence de système de sanctions rigoureux et efficace qui permette de contraindre tous les États communautaires à agir dans le respect des valeurs qui nous définissent et des décisions que nous adoptons, garantissant ainsi qu'aucun autre gouvernement ne commette de violations à l'encontre de l'identité de notre projet.

Miguel Angel Martinez Martinez
S&D, Espagne (1999-2014)
micar@email.com

L'AVENIR…

La question n'est pas de savoir si l'Union européenne a un avenir, mais plutôt de savoir à quoi il ressemblera, et c'est un soulagement compte tenu du pessimisme qui plane sur l'Europe à l'heure actuelle. Je refuse en règle générale de faire des prévisions, en raison précisément de toutes les situations imprévisibles auxquelles nous avons été confrontés ces dix dernières. Qui aurait pu voir venir la crise de la zone euro ou encore celle des réfugiés? À l'époque, qui aurait donc pu prédire dans le monde techno-économique la vitesse fulgurante à laquelle s'est généralisée l'utilisation des smartphones? Nous pouvons tout au plus partager notre vision idéale de l'avenir de l'Union. Il est donc impératif de trouver un juste milieu entre nos attentes et nos désirs.

Je ne m'attends pas à ce qu'un pays sorte de l'Union européenne ou de la zone euro. En revanche, je pense que nous allons assister à d'autres élargissements. La force d'attraction économique, sociale et politique de l'Europe est effectivement sous-estimée. À terme, je m'inquiéterais plus pour la stabilité de la Russie, voire de la Chine, que pour celle de l'Union européenne. Les Balkans occidentaux devront, tôt ou tard, adhérer à l'Union. Nous verrons comment l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie évolueront en interne. Leur place au sein de la famille européenne en dépend.

La zone euro deviendra plus forte à mesure que l'économie mondiale évoluera au fil des crises qui consolideront inévitablement l'Union économique et monétaire. Ce n'est qu'alors que les tabous sur la solidarité et la souveraineté pourront être brisés. La zone euro demeure une institution unique car elle représente l'union de 19 États souverains, ou plus. Jamais auparavant une telle institution n'avait été créée, mais l'Union européenne est elle-même une sorte d'exception. L'Histoire nous apprend les leçons de la vie, mais parfois la vie peut également donner des leçons à l'Histoire; Il n'y a pas de fatalité.

" Nous avons dès lors besoin de «plus d'Europe», faute de quoi nous perdrons toute crédibilité."

L'Union européenne fermera progressivement ses frontières extérieures aux migrants illégaux, mais les ouvrira davantage aux personnes en situation légale qui désirent venir s'installer chez nous. Nous aurons d'ailleurs besoin d'eux, compte tenu du fait que la population européenne aura diminué de 10% dans 40 ans.

Un des plus grands enjeux pour l'avenir sera de faire vivre tous ces citoyens de manière harmonieuse, dans le respect de valeurs publiques communes. Notre capacité à vivre ensemble déterminera ce à quoi nos populations nationales et même l'Europe ressembleront.

Je ne pense pas que nous aurons besoin d'élaborer un nouveau traité pour les vingt prochaines années, cela ne ferait que nous diviser davantage et le traité de Lisbonne offre d'ailleurs déjà assez de perspectives d'avenir. Si besoin est, des accords politiques pourront être conclus sur un sujet tel qu'un recours plus fréquent au vote à la majorité qualifiée plutôt qu'à l'unanimité. Toutefois, l'enjeu ne s'arrête pas là.

Comment parvenir à renforcer notre puissance économique dans une économie mondiale toujours plus compétitive? Car c'est bien l'«arme économique» qui déterminera notre puissance à l'échelle mondiale. Notre retard actuel en matière de nouvelles technologies pourrait faire de nous une Union dépendante. Or, seuls les poids lourds économiques européens nous permettront de défendre et de promouvoir nos intérêts et nos idéaux. Nous avons dès lors besoin de «plus d'Europe», faute de quoi nous perdrons toute crédibilité.

La défense est un nouveau domaine dans lequel les États doivent travailler en étroite collaboration. Certes, la création d'une armée européenne peut sembler être un rêve lointain, mais il est impératif que nous mettions tout en œuvre pour y parvenir. Il y a encore un long chemin à parcourir, mais nous en prenons chaque jour davantage conscience.

Le dernier enjeu est, s'il en est, encore plus crucial: comment éviter de rendre notre planète inhabitable suite au réchauffement climatique? Sur ce plan également, il est impératif que les États membres travaillent main dans la main.

Malgré tout ce que l'avenir nous réserve d'imprévisible, l'Union européenne sait ce qu'il lui reste à faire. Nous ne pouvons plus faillir: il nous faut réaffirmer nos valeurs démocratiques et nous affirmer sur la scène mondiale.

Herman Van Rompuy
Président émérite du Conseil européen
Ministre d'État
Président du Centre de politique européenne

LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'UE

1.- La raison d'être de l'Union européenne

L'Union européenne aspire à assurer la paix entre les peuples d'Europe, voie indispensable à leur prospérité. L'Union est la solution que des Européens visionnaires ont proposée après l'explosion de haine que fut la Seconde Guerre mondiale. Cette explosion n'a pas eu lieu par hasard, mais elle fut le résultat de haines, de craintes et de rancunes entretenues au fil des siècles et portées à leur paroxysme dans les années 30 du siècle dernier.

En pleine guerre, Jean Monnet avait déjà prévenu le général de Gaulle depuis Alger que, sans réconciliation franco-allemande, la paix ne serait pas possible. Il aurait pu ajouter que, sans réconciliation entre tous les peuples d'Europe, notre continent ne connaîtrait jamais la paix. La raison d'être de notre Union est de construire cette paix par «des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait», comme l'affirme la déclaration fondatrice du 9 mai 1950.

C'est pourquoi Helmut Kohl a pu dire que «la solidarité est l'essence même de l'Union européenne». Le lien qui remplace les haines et les rancunes séculaires. Aujourd'hui, il ne faut pas l'oublier, alors que l'on nous prêche à nouveau ce rejet

©Parlement européen

et cette méfiance en essayant de les camoufler derrière le paravent de la défense des identités nationales. L'Union européenne n'a jamais cherché à combattre le patriotisme de ses peuples, mais à l'unir dans un effort commun, au lieu de le muer en confrontations sanglantes et stériles.

La construction du réseau de solidarité qu'est l'Union européenne nécessite une structure, comme tout effort humain qui se veut durable. De nos jours, en Europe, cette structure ne peut être que démocratique. C'est pourquoi, déjà en 1950, les institutions de base qui se sont développées jusqu'à nos jours, et qui sont bien connues, ont été établies. Je ne les présenterai pas toutes en détail, mais je me concentrerai sur le Parlement européen.

2.- Le rôle du Parlement Européen

L'article 10 du traité sur l'Union européenne, adopté à Lisbonne, prévoit ce qui suit:

«1.- Le fonctionnement de l'Union européenne est fondé sur la démocratie représentative.

2.- Les citoyens sont directement représentés, au niveau de l'Union, au Parlement européen.»

Déjà, au milieu du XVIIIe siècle, les rationalistes prônaient le remplacement du gouvernement arbitraire des hommes, propre à l'absolutisme, par le gouvernement des lois, obligatoires pour tous, qui a remplacé le privilège par le droit. Mais cette exigence ne peut se justifier que par l'introduction de l'élément représentatif et démocratique. C'est ainsi que les parlements, non sans avoir été confrontés à des résistances, ont gagné en influence politique. Le Parlement européen n'a pas fait exception à la règle: traité après traité, son rôle a été élargi et il est aujourd'hui défini par l'article 14 du traité sur l'Union européenne dans les termes ci-après:

«1.- Le Parlement européen exerce, conjointement avec le Conseil, les fonctions législative et budgétaire. Il exerce des fonctions de contrôle politique et consultatives conformément aux conditions prévues par les traités. Il élit le président de la Commission.»

Afin de pouvoir exercer correctement toutes ces fonctions, le Parlement européen est devenu, au cours de ces presque soixante-dix années d'existence, un instrument très élaboré de dialogue et de décision supranationale et consensuelle.

Au Parlement européen, des intérêts et des positions idéologiques divergents sont exprimés. Il y est débattu, voté et, surtout, négocié. Il y est mené des négociations approfondies jusqu'à parvenir à l'intérêt commun en Europe, que les députés au Parlement européen, entre eux et avec le Conseil et la Commission, doivent définir.

C'est pourquoi le Parlement européen ne sera pas le théâtre d'empoignades médiatiques mémorables, mais il a été, faisant en cela preuve d'une ténacité admirable, et il continuera à être l'âme de l'Europe.

José María Gil-Robles
Ancien président du PE et de l'AAD
PPE-DE, Espagne (1989-2004)
josemaria@gilrobles.es

LE VOTE DE L'EUROPE

L'Europe existe toujours ! L'extrême prolongement du cap Euro-asiatique, entre les Mers du Nord, l'Océan Atlantique et la Mer Méditerranée, est appelé à voter en 2019. Le milieu politique commence à s'agiter, travaillé par les ambitions personnelles. C'est le contraire de ce qu'il faut faire : l'Europe a besoin de calme et de réflexion. Et c'est ce qu'un des plus anciens partis politiques fondateurs, c'est à dire le vôtre, peut contribuer à lui apporter.
Le monde change, et l'Europe change. Le monde que l'Europe dominait au XIXe siècle, va connaître dans vingt ans les trois pays les plus peuplés dans le Sud-Est asiatique : la Chine, l'Inde et l'Indonésie, et le savoir se répand avec l'électronique.
Un groupe d'États européens, six au total, ont cherché à s'organiser dans l'immédiat après-guerre pour empêcher le retour des conflits mortels. Ils ont réussi au-delà de leurs espérances, et ont créé un grand marché puis une monnaie commune. L'effondrement de l'Empire soviétique a crée une situation nouvelle permettant à des États jusque là occupés d'exercer leurs nouveaux droits. C'est ainsi que le nombre des États membres de l'Union Européenne s'est multiplié. Malheureusement cette action a été conduite sans la préparation nécessaire, et a l'organisation du système a été fondé sur la notion réductrice l'égalité des États. Grands et petits ont exactement les mêmes droits, alors que les compétences de l'administration européenne ne cessent de s'élargir, et que des Institutions non démocratiques se battent pour tenter de gouverner l'Europe.
Dans ce climat troublé, que peut-on dire ?
Deux choses :
1. Que pour les États membres de l'Union Économique Européenne doivent respecter scrupuleusement les Traités en appliquant le principe de subsidiarité. Le nombre des Commissaires, le volume des services devraient être réduits environ de moitié, et la nomination des représentants des États faire l'objet d'une procédure démocratique. Le Traité de Maastricht fournit toutes les indications nécessaires.
2. Que le groupe des États fondateurs désormais élargi à l'ensemble de la zone Euro doit poursuivre sa marche en avant pour créer une confédération économique, respectueuse des autres pouvoirs. Cette confédération économique est indispensable pour permettre aux États participants de discuter des moyens d'organisation et de protection qui soient à la hauteur de l'époque contemporaine.
C'est ainsi qu'après après la monnaie unique, il convient d'établir la fiscalité unique sur tout le territoire de la confédération. C'est d'ailleurs un projet de bon sens. Ceci peut être accompli dans un délai de cinq à dix ans, en commençant par la TVA et les impôts indirects. Cette unification fiscale sera approuvée chaleureusement par tous les peuples des États de la zone Euro.
Ce groupe sera ouvert progressivement à tous les États qui souhaiteront y participer, à condition que leur peuple ratifie leur engagement par des référendums à la majorité qualifiée.
Cette démarche fait l'objet des propositions du groupe Re-Imagine Europa qui met sur pied un groupe de travail pour déterminer la nature d'un système idéal pour l'Europe.
Ainsi au lieu d'avancer à tâtons, on pourra parcourir un itinéraire soigneusement préparé.

*
* *

Nous sommes loin des rivalités entre États, et des piteuses ambitions personnelles.

L'horizon s'éclaire pour l'Europe!

Re-Imagine Europa ©Parlement européen

Valéry Giscard d'Estaing
Ancien président de la République française
(1974 - 1981)
Président Re-Imagine Europa

LE TEMPS EST VENU D'ADOPTER UN NOUVEAU BUDGET

Le budget de l'Union européenne présente plusieurs paradoxes. Par exemple, les gouvernements parlent beaucoup des dépenses, mais agissent avant tout sur les recettes. Ils limitent leurs contributions bien avant de discuter des dépenses. Cela semble être une approche responsable des finances publiques. Par nature, le budget de l'Union ne devrait pas générer de dette. Le paradoxe réside dans le fait que ces gouvernements, si prompts à se prononcer sur les recettes pour le budget de l'Union, nourrissent bien souvent des attentes irréalistes en matière de dépenses. Ils tentent de répondre aux préoccupations des citoyens en adaptant les politiques et en prenant des engagements politiques au nom de l'Union. Mais souvent, ces engagements manquent de fonds publics pour être réalisés. Le fait est que le budget de l'Union n'est pas assez flexible et que les gouvernements ne souhaitent pas être mis davantage à contribution. En tant que citoyens et contribuables de l'Union, plusieurs solutions s'offrent à nous concernant le budget de l'Union. La solution la plus simple consiste à maintenir le statu quo. Toutefois, cela réduirait la confiance du public et la crédibilité des institutions de l'Union. Une autre solution serait d'assouplir le budget de l'Union afin d'orienter les fonds vers les priorités politiques. Cette approche a ses limites: la diminution des engagements budgétaires aurait une incidence négative sur les politiques économiques établies depuis longtemps. Une troisième solution serait de demander aux États membres d'augmenter leur contribution au budget de l'Union, afin de faire face comme il se doit aux enjeux politiques qui se présentent. L'inconvénient, avec cette solution, est que les débats politiques budgétaires se multiplieraient dans les États membres. Il serait alors plus difficile encore de faire valoir les arguments de la solidarité et de la valeur ajoutée de l'Union face aux rhétoriques populistes hostiles et simplistes. Aucune de ces solutions n'est susceptible de fonctionner. Mais alors, quelle est la solution?

©Parlement européen

"Le budget de l'Union n'est pas assez flexible et que les gouvernements ne souhaitent pas être mis davantage à contribution."

La proposition élaborée par la Commission pour le budget pluriannuel de l'Union après 2020 pourrait bien apporter une réponse crédible au problème budgétaire. Celle-ci part du principe que le budget est un instrument destiné à mettre en œuvre des politiques et non une fin en soi. La modernisation repose sur trois piliers fondamentaux. Le premier consiste à réduire raisonnablement les engagements pris pour les deux «géants» budgétaires, à savoir les subventions agricoles et la cohésion, en vue d'améliorer plus encore l'efficacité. Il s'agit également d'accroître la part du financement des politiques qui renforcerait la capacité concurrentielle de l'Union et améliorerait la qualité de vie des citoyens, c'est-à-dire les fonds destinés à la recherche et à l'économie numérique. Le deuxième se base sur l'augmentation de la part des ressources propres réelles du budget, en tenant compte d'un certain nombre de propositions présentées par le groupe de haut niveau présidé par Mario Monti. Le troisième vise à prévoir une légère augmentation des contributions nationales, ce qui pourrait également impliquer une réduction «de facto» en cas d'augmentation de la part des ressources propres. Cette formule est viable et tient compte des conséquences budgétaires du Brexit. Comme prévu, la réaction du Conseil est prudente tandis que celle du Parlement est plus ambitieuse. Mais il est capital que les deux institutions répondent aux attentes et soutiennent Günther Oettinger dans son combat pour l'adoption en temps voulu du prochain cadre financier pluriannuel. Sinon, tout le travail devrait être recommencé après les élections. Les solutions proposées ne seraient alors pas meilleures, mais les délais seraient par contre beaucoup plus serrés. Il s'agit maintenant de renforcer la capacité de l'Union à fournir des solutions efficaces, sous peine de retomber dans le piège des politiques nationales, ce qui a toujours provoqué des conflits sur notre continent.

Ivailo Kalfin
S&D, Bulgarie (2005-2009)
ikalfin@gmail.com

LES PROCHAINS DÉFIS DE LA MONDIALISATION

Ces soixante-dix dernières années, il a majoritairement été question de construction. De la construction d'un ordre mondial libéral fondé sur des règles, du maintien de la paix, du renforcement des droits de l'homme, de la libération de millions de personnes de la pauvreté et du rapprochement progressif de peuples et nations autrefois séparés. Le moteur principal de cette évolution, et à bien d'égards son symbole, a été la libéralisation et l'expansion croissantes des échanges commerciaux. Mais au fur et à mesure, ces instruments du libéralisme, de la libéralisation des échanges et de la libéralisation du marché sont devenus une fin en soi. Ce faisant, nous nous sommes égarés. Par conséquent, le monde est aujourd'hui à l'aube d'une nouvelle ère de déconstruction qui remet en question l'inévitable élan de progrès des générations précédentes. Cette dynamique doit être enrayée, pour le bien du monde et de l'Europe.

Le monde qui s'est construit autour du projet européen y ressemble de plus en plus: un monde fondé sur des règles, empreint de valeurs et mû par l'intégration économique. Ce n'est pas un hasard. L'Union européenne et l'ordre mondial libéral sont tous deux enracinés dans la l'idée que la paix est renforcée par la coopération et la prospérité collective. Cette idée a été brièvement exposée dans la Charte de l'Atlantique de 1941, un «meilleur avenir pour le monde» pourrait être obtenu grâce à la prospérité économique, la collaboration entre les nations et la garantie «que tous les hommes, de tous les pays, pourront vivre libérés de la crainte et du besoin».

©Parlement européen

Ces principes sont à l'origine de la construction européenne, et ils ressortent clairement des premiers mots de la déclaration Schuman: «la paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent». Il n'était pas question de garantir la paix franco-allemande, ou la paix européenne, mais plutôt la paix mondiale. Dans ce contexte, cette Europe était, à maints égards, pionnière et a démontré à l'échelle régionale le pouvoir que peut avoir l'intégration et l'effet pacificateur que peut avoir la prospérité.

Au lendemain de la guerre froide, le reste du monde s'est calqué sur le modèle européen. Les relations commerciales ont été assouplies; des chaines de valeur ont été créées; et la prévisibilité reposant sur les règles et les lois a été intégrée au système international. Mais, à mesure qu'un nombre croissant de personnes s'est libéré de la crainte et du besoin et que la paix a été garantie, la dynamique de ce système a été oubliée. La prospérité et la demande en augmentation constante sont alors devenues les objectifs à atteindre. En fin de compte, l'essence-même de ce système a été perdue au fil de cette évolution.

Le problème d'un système construit autour de l'idée de prospérité est que ses fondations sont chancelantes. Une fois que les marchés se cabrent et que la promesse de prospérité est remise en question, toute idée d'adhésion disparaît. C'est précisément ce qui s'est passé au lendemain de la crise financière de 2008.

Aujourd'hui, nous nous trouvons dans une nouvelle ère marquée par le repli des règles et de l'éthique qui avaient mené au rapprochement, et par une évolution du multilatéralisme vers le bilatéralisme. Nous vivons une époque où les arrangements ad hoc à court terme viennent supplanter l'institutionnalisme structuré. En d'autres termes, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le monde ressemble de moins en moins à l'Union européenne.

Face à ce changement, l'Union a un choix difficile à faire: elle peut soit accepter le transactionnalisme brut de l'ère Trump et agir à l'instar d'une grande puissance du XIXe siècle, en se servant de son influence économique pour obtenir des avantages à court terme par le biais d'accords en coulisses, ou elle peut se réveiller et devenir une puissance systémique, trouvant une voie qui renforce et redynamise les normes d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles. La décision que l'Union prendra devra être claire. Il est préférable de vivre dans un monde qui ressemble au projet européen d'aujourd'hui que dans un monde qui ressemble au concert européen d'antan.

Ana Palacio
PPE-DE, Espagne (1994-2002)
assistant.ap@palacioyasociados.com

LA COOPÉRATION DE L'UE DANS LA SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE

L'UE est confrontée à des défis considérables dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord sont impliquées dans des conflits ethno-religieux et des guerres par procuration; les groupes terroristes se multiplient dans la région. En même temps, la Russie viole la souveraineté des pays voisins et défie l'ordre de sécurité européen. Les relations transatlantiques sont affaiblies par la politique protectionniste de Trump, selon sa devise «America First». En 2018, l'UE est entourée d'instabilité. L'UE et ses États membres doivent s'adapter à cette nouvelle situation. Les conflits sur le plan de la sécurité montrent la nécessité de définir une politique de défense commune. Une coopération européenne est nécessaire; aucun État ne peut y faire face seul à ces problèmes.
Les enquêtes montrent des taux d'approbation élevés pour un renforcement de la coopération européenne. Selon l'Eurobaromètre, 75% des Européens soutiennent une politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Il est nécessaire que les États membres abandonnent leur perspective nationale et montrent une volonté politique suffisante et une confiance mutuelle. Des plans concrets sont sur la table depuis longtemps. En juin 2016, la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, avait présenté sa stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE. Au sein de la commission des affaires étrangères du Parlement européen, j'ai présenté un projet de rapport définissant les exigences d'une politique étrangère de l'Union. Les piliers connus sous le nom des «trois D»: diplomatie, développement et défense en forment la base.

"Les conflits sur le plan de la sécurité montrent la nécessité de définir une politique de défense commune. Une coopération européenne est nécessaire; aucun État ne peut y faire face seul à ces problèmes."

Seule une combinaison de ces instruments nous permettra de réaliser nos objectifs.
Comment renforcer nos capacités de défense face à des budgets de défense limités? Le renforcement de notre politique de sécurité et de défense commune est la seule solution. Une coopération renforcée au niveau européen peut générer d'importantes synergies, grâce à la mutualisation et à l'utilisation commune des capacités et unités militaires ainsi qu'en ce qui concerne le développement de ces capacités. La coopération des États membres pourrait, selon la Commission, entraîner des économies annuelles comprises entre 25 et 100 milliards d'euros. En ce qui concerne le cadre financier pluriannuel, je suis cependant optimiste: si le budget pour la période 2014-2020 était de 2,3 milliards d'euros, le nouveau cadre financier prévoit un montant de 3 milliards d'euros. Le Fonds européen de la défense a été créé avec un budget de 13 milliards d'euros.
Le traité de Lisbonne fournit le cadre juridique pour une coopération renforcée dans le domaine de la défense. Il convient de nommer la coopération structurée permanente, qui a été adoptée par le Conseil en décembre 2017. Les États membres participants se sont mis d'accord sur 17 projets dans les domaines de la formation, du développement des capacités et de la préparation opérationnelle, qui ont été adoptés par le Conseil récemment.
Frontex doit être renforcée et transformée en un système européen de gardes-frontières, soutenu, par des instruments militaires tels que la force maritime européenne (Euromarfor) et un Corps européen renforcé (Eurocorps). Comme la crise des réfugiés l'a montré, l'UE a besoin d'une politique commune en matière d'asile et d'immigration. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, les États membres doivent mettre en œuvre leurs obligations contractuelles en vue d'un meilleur échange de données au sein d'Europol et d'Eurojust. Il faut promouvoir la coopération entre l'Union et l'OTAN. L'Union est la plus grande puissance économique au monde, le premier donateur d'aide humanitaire et d'aide au développement, et un pionnier face aux défis mondiaux tels que le changement climatique et les droits de l'homme. Nous devons rebondir sur cette réussite et poursuivre sur cette voie pour que l'Europe conserve et améliore sa place dans le monde.

Elmar Brok, MdPE
Membre de la commission des affaires étrangères
PPE, Allemagne
elmar.brok@europarl.europa.eu

L'AVENIR DE LA PAC

La politique agricole commune (PAC) existe depuis 1962. Elle permet aux agriculteurs de remplir de multiples fonctions dans la société, de garantir des denrées alimentaires abordables tout en préservant la nature et la biodiversité. L'agriculture occupe près de la moitié du territoire de l'UE et plus de la moitié des citoyens européens vivent dans des zones rurales. L'agriculture est donc responsable du développement rural. Ce secteur combiné à celui de l'alimentation représente près de 44 millions d'emplois. Malheureusement, les revenus des agriculteurs sont jusqu'à 40% inférieurs à ceux des travailleurs des autres secteurs.

Par ailleurs, l'agriculture est exposée à de nombreux risques, difficiles à réglementer. La PAC aide les agriculteurs de l'Union à vivre de manière décente. Jusqu'en 2020, l'UE consacre environ 59 milliards d'euros par an aux agriculteurs. Ainsi, le Fonds européen agricole de garantie fournit un soutien direct aux revenus de 42 milliards d'euros et des mesures de soutien du marché de 3 milliards d'euros, tandis que le Fonds européen agricole pour le développement rural est doté d'une enveloppe de 14 milliards d'euros.

La PAC s'est éloignée de son approche initialement quantitative, pour évoluer vers la sécurité alimentaire et les nouvelles exigences qualitatives de notre époque en pleine mutation. Les objectifs, la stratégie et les outils de la PAC ont changé au fil des périodes de programmation de sept ans. De nouvelles propositions législatives sont en préparation pour la période 2021-2027. Chaque État devra élaborer une stratégie nationale pour répondre aux objectifs de la PAC. Les règles de la PAC relatives aux aides d'État permettent d'accorder divers avantages dans le cas de pays économiquement forts.

Pour la prochaine période, neuf objectifs ont été définis: 1) favoriser des revenus agricoles viables, 2) accroître la compétitivité, 3) rétablir l'équilibre dans la chaîne alimentaire, 4) lutter contre le changement climatique, 5) promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles, 6) protéger la biodiversité, 7) soutenir la transition générationnelle, 8) faciliter l'emploi et la croissance, et 9) garantir une alimentation de haute qualité.

Le Conseil de l'agriculture de l'UE a exprimé son soutien aux propositions d'objectifs et d'instruments au niveau de l'UE. Les ministres des anciens États socialistes se sont opposés aux retards pris pour amener les paiements directs à un niveau commun et demandent une limitation des contributions des budget nationaux sous la forme d'aides d'État. Les pays à forte concentration en terres agricoles demandent de conserver les compétences en matière de paiement direct au niveau national. Ils soulignent que ces éléments discriminatoires remettent en question l'essence de la PAC.

La définition de la vision à long terme, des prévisions et de la stratégie de la PAC est influencée par les niveaux mondial, européen et national. Au niveau mondial, une correction des règles peut être attendue. Les efforts des États-Unis qui s'inscrivent dans le cadre de leur politique visant à privilégier leur pays et qui ont pour but de compléter les règles de la mondialisation en ajoutant de nouvelles structures au niveau des États ne sont pas isolés. D'après le Livre blanc sur l'avenir de l'Europe, l'avenir de l'Europe devrait être lié à la création de conditions égales pour tous les États de l'UE. Au niveau national, la durabilité sera le maître mot, lequel doit se traduire par un environnement sain, le plein emploi, un niveau de vie décent et une vie digne.

L'UE est l'un des principaux fabricants mondiaux de produits agro-alimentaires et constitue un exportateur net dans ce secteur. Elle pourrait et devrait jouer un rôle clé dans la garantie de la sécurité alimentaire du monde. L'Union est également le premier importateur mondial de produits agricoles des pays les moins développés (pour un montant total de 3,5 milliards d'euros en 2017, soit plus que le Canada, la Chine, les États-Unis, le Japon et la Russie réunis). À l'ONU, l'accès au marché de l'UE est souvent considéré comme un modèle.

L'UE et ses États membres restent les principaux fournisseurs d'aide au développement, avec un budget atteignant 75,5 milliards d'euros par an. De plus, les conditions favorables d'accès au marché de l'Union pour les pays les moins développés constituent un facteur important. Le plan d'investissement externe s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Union pour stimuler les investissements en Afrique.

Peter Baco
NI, Slovaquie (2004-2009)
peterbaco@slovanet.sk

EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE EN EUROPE

Des garants de l'avenir de l'Europe.

Plus de 200 millions de salariés contribuent à faire de l'Union européenne, comme marché intérieur de 28 pays (actuellement), une grande puissance commerciale dans le monde. Aujourd'hui encore, l'histoire de la formation de l'UE est de nature à impressionner: conçue à l'origine comme un projet de paix, la coopération de plus en plus politique et économique s'est progressivement transformée en une véritable communauté. Aujourd'hui, l'UE est considérée comme une région du monde économiquement et socialement attrayante, avec une libre circulation des biens et la mobilité de l'emploi.
Des orientations fondamentales comme la création d'un espace économique commun et la mise en place de la libre circulation des travailleurs ont fortement contribué à l'intégration de l'Europe au cours des dernières décennies. L'Union européenne est un symbole de la façon dont des échanges et une coopération continus dans les domaines économique, mais aussi social et politique, peuvent surmonter des divisions profondes entre les États. Le ciment qui unit les États est double: la confiance et la solidarité. Ces deux éléments donnent à l'Union sa force économique et sociale. C'est ce que montrent les nombreuses manifestations de Pulse of Europe dans un grand nombre de villes européennes. Les personnes qui manifestent par milliers dans ce cadre montrent clairement que l'Europe vaut la peine d'être défendue et améliorée.
Grâce à l'unification européenne, il est possible d'apprendre, d'étudier, de se former et de travailler partout en Europe. La libre circulation des travailleurs a encore rapproché davantage les pays européens. Parler, apprendre et travailler ensemble est la meilleure protection possible contre les ressentiments nationaux. La diversité de l'Union et de ses 28 États membres (à l'heure actuelle) est grande, tout comme sa force économique. Mais il existe aussi des zones d'ombre. Le chômage des jeunes, qui atteint en partie plus de 30%, notamment dans les États membres du Sud de l'Europe, représente ainsi un grave problème de société qui concerne l'ensemble de l'UE en tant que communauté solidaire. Les jeunes apprécient particulièrement l'UE, plus que leurs aînés. Nous ne devons pas décevoir cette confiance. Il est de notre devoir de mettre en place un cadre favorable sur le marché du travail européen et de créer des opportunités pour l'avenir. Il est dans notre intérêt à tous que les citoyennes et les citoyens de l'Union aient de bonnes perspectives de formation et d'emploi et contribuent ainsi activement au développement de l'Union européenne.
Le Fonds social européen (FSE) est, dans ce contexte, un élément important des politiques européennes communes et un symbole de la solidarité européenne. Par l'intermédiaire de ce Fonds, les États membres soutiennent les citoyennes et les citoyens de l'Union depuis plus de 60 ans. Son objectif principal est d'améliorer les possibilités de formation et d'emploi et de réduire les handicaps structurels. Au cours de la période de programmation actuelle (2014-2020), l'Union a mis environ 80 milliards d'euros à la disposition du FSE. Des questions telles que la promotion de la mobilité, la lutte contre la pauvreté, l'inclusion sociale et l'apprentissage tout au long de la vie y figurent parmi les priorités.
Par ailleurs, le réseau européen des services de l'emploi (EURES) constitue un réseau de coopération permettant de faciliter la libre circulation des travailleurs dans l'Union et offrant des possibilités d'échange. Le terme «travailleur frontalier» a ainsi obtenu un nouveau sens positif dans le contexte européen et constitue désormais une réalité de la politique du marché du travail. D'importants progrès dans les domaines de l'alignement des systèmes de protection sociale et de leur transférabilité contribuent à ce que les citoyens ne soient plus limités par des frontières nationales dans le choix de leur emploi. Ce résultat aussi est un signe de solidarité sociale.
C'est pourquoi il est important de ne pas considérer l'Union européenne uniquement comme un projet économique ou de paix. La solidarité est un garant essentiel de paix et de stabilité. Les citoyennes et les citoyens de l'Union doivent tous profiter de la force économique des pays de l'Union. Un marché du travail stable et un système équitable de compensation des disparités sociales sont des garants importants à cet égard. L'Europe est et reste un projet d'avenir.

Emilia Müller
Ancienne ministre de la Famille, du Travail et des Affaires sociales en Bavière

NOTRE DÉFI EUROPÉEN: UNE UNION DE L'ÉNERGIE PROPRE

Nous, citoyens européens, connaissons très bien les avantages d'une Union européenne toujours plus soudée, qui nous rend plus forts pour faire face aux défis mondiaux. Il faut également tirer profit d'une collaboration accrue entre les États membres en matière d'énergie et en faveur du climat. Ainsi, la période actuelle est déterminante pour l'un des plus grands projets européens actuels: l'union de l'énergie et l'action pour le climat.

Grâce aux cinq volets de la stratégie pour l'union de l'énergie que développe l'Union européenne, nous visons à améliorer notre sécurité énergétique. En effet, plus de la moitié (54 %) de la consommation intérieure brute d'énergie de l'Union provient de sources importées. L'union de l'énergie a également pour but d'établir un marché intérieur de l'énergie intégré qui permette la libre circulation de l'énergie dans toute l'Union. Pour ce faire, il est nécessaire d'investir dans l'infrastructure (interconnexions) et d'éliminer les obstacles réglementaires. Étant donné que les politiques énergétiques et climatiques sont étroitement liées, la décarbonation de l'économie constitue un troisième objectif de l'union de l'énergie. Cet objectif doit se fonder sur une utilisation plus efficace de l'énergie, en soutenant la recherche et l'innovation pour des développements technologiques en matière d'énergies propres.

Les stratégies et les priorités sont clairement établies: il nous faut maintenant les outils pour réaliser cette transformation. Beaucoup de ces outils se trouvent dans le train de mesures «Une énergie propre pour tous les Européens», qui vise à actualiser les règlements afin que nous puissions poursuivre la transition énergétique pour les dix prochaines années. Il comprend entre autres des propositions pour une refonte du marché intérieur de l'électricité et une révision des directives relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, afin de faciliter l'intégration de ces dernières, d'améliorer l'efficacité énergétique, d'élargir l'offre et de proposer un rôle plus actif aux consommateurs.

Parmi les nouvelles mesures, le règlement sur la gouvernance de l'union de l'énergie est particulièrement important. Il s'agit de créer un nouvel instrument européen de coordination des actions visant à garantir la réalisation des objectifs en matière d'énergie et de climat. Ce règlement permettra de concrétiser les plans pour la coopération de tous les pays en vue des objectifs de l'union de l'énergie. Les négociations touchent à leur fin pour ce train de mesures. De lui dépendront non seulement la modernisation du système énergétique européen, mais aussi l'évolution de l'Union vers une économie plus compétitive et plus économe en énergie et en carbone. Ainsi, pour la prochaine décennie, l'Union européenne s'est engagée à réduire d'ici 2030 sa consommation d'énergie de 32,5 % par rapport à la tendance actuelle et à produire 32 % de sa consommation totale finale d'énergie à partir de sources renouvelables. Ces objectifs, qui sont assortis d'une clause de révision à la hausse en 2023, nous permettront de dépasser notre engagement à réduire les émissions de carbone de 40 % d'ici 2030. Il s'agit d'une grande avancée en vue de la réalisation de l'accord de Paris.

Nous jetons ici les bases de notre avenir énergétique européen, qui doit se fonder sur une économie décarbonée pour nous permettre de profiter d'une énergie propre, accessible, sûre et qui n'oublie personne, surtout pas les plus vulnérables, lors de cette période de transition. La réussite de cette mission est entre nos mains.

©Parlement européen

José Blanco López, MdPE
Membre de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie
S&D, Espagne
jose.blancolopez@europarl.europa.eu

L'EUROPE EFFICACE AVANCE SUR DEUX JAMBES

La diversité européenne est une réalité : différences de culture, de taille des États, de ressources naturelles, de possibilités budgétaires, de situations politiques, etc.
Mais comment surmonter les difficultés liées à ces diversités pour pouvoir agir efficacement ?
Il est impératif de s'inspirer des règles élémentaires appliquées par les organisations qui font la preuve de leur performance. Tout orchestre, toute équipe de football, toute entreprise, tout groupe de chercheurs, … réussit quand chacun des membres partage les objectifs communs, s'implique totalement, dispose d'un niveau équivalant aux autres membres.
Notre Union Européenne sait surmonter nombre de difficultés lorsque tous les Pays membres se sentent pleinement concernés et se trouvent –après certains ajustements- en mesure de coopérer selon les même règles.
A l'inverse, sur de nombreux sujets, l'accord ne peut pas se réaliser lorsque certains membres, soit ne veulent pas, soit ne peuvent pas être impliqués.

"Pour pouvoir avancer efficacement, arrêtons de vouloir toujours tout faire à « 27 ». Au contraire, n'hésitons pas à progresser en unissant les forces des Pays prêts et capables de coopérer sur tel sujet précis."

Exemples :
• Participer à la zone euro impose des règles strictes et certains États en sont exclus de fait.
• En matière militaire, certains États, -pour des raisons géostratégiques, démocratiques, historiques, moyens humains et/ou armement insuffisant- ne peuvent pas participer à une Europe de la Défense préconisée par d'autres pays.
Cependant, pour répondre à la fois aux besoins et demandes de nos concitoyens -qui veulent des réponses concrètes à leurs problèmes-, mais également pour faire face à des situations particulières, il convient d'avancer sans tarder. Cela existe déjà avec des coopérations renforcées, mais également avec d'autres formes de coopérations.
Exemples : Schengen – l'Euro – l'E.E.E. (Espace Economique Européen), sans oublier des coopérations particulières aux niveaux aéronautique et spacial.
Ainsi, pour pouvoir avancer efficacement, arrêtons de vouloir toujours tout faire à « 27 ». Au contraire, n'hésitons pas à progresser en unissant les forces des Pays prêts et capables de coopérer sur tel sujet précis.
L'Europe peut et doit marcher sur deux jambes :
• à « 27 » d'une part,
• avec des groupes différents d'autre part.
Il ne s'agit pas de construire une Europe à plusieurs vitesses, mais d'avancer avec ceux qui le veulent et qui s'en donnent les moyens. Ils pourront ensuite être rejoints par les autres Pays volontaires.
Cela n'impose aucune réforme institutionnelle, aucun budget supplémentaire.
Cela permet de donner un nouveau cap, un nouveau souffle, une nouvelle espérance, bâtis sur des Unions de projets partagés démontrant leur efficacité.

©iStock

Jean-Marie Beaupuy
ALDE, France (2004-2009)
jeanmariebeaupuy.europe@sfr.fr

L'AVENIR DE L'EUROPE

L'Europe se trouve à la croisée des chemins. Pour les Européens, l'enjeu est de taille. Ils doivent choisir s'ils veulent une Europe forte qui joue un rôle important dans un monde en mutation rapide ou s'ils préfèrent en revenir au nationalisme dépassé du XIXe siècle et que le rôle de l'Europe soit marginalisé à l'échelon mondial.
La politique ne leur facilite pas la tâche. Nous traversons une «polycrise», caractérisée par des conflits non résolus, des actes de violence et même des guerres dans la partie orientale du continent.
L'économie européenne reste fragile et souffre des problèmes budgétaires rencontrés dans les États membres de l'Union, du retour du protectionnisme et d'une position de rejet du gouvernement américain à l'égard de l'Union et du libre-échange, et enfin, de la sortie du Royaume-Uni de l'UE. La crise écologique et le changement climatique se poursuivent. Les politiques des États membres de l'Union dans le domaine des migrations et des réfugiés font preuve d'un manque de solidarité en Europe et de l'incapacité de trouver et de mettre en œuvre des solutions communes.
Certains gouvernements nationalistes font preuve d'un manque de respect pour la démocratie et les valeurs européennes communes, notamment en ce qui concerne l'indépendance de la justice, la liberté de la presse et d'association, et les droits de la femme.
La faiblesse des politiques nationales et européennes pour relever ces défis a conduit à l'augmentation de l'insatisfaction d'une partie croissante de la population et à l'émergence de partis populistes et de mouvements nationalistes.
La réponse à cette évolution n'est pas moins, mais davantage d'Europe, pas moins, mais davantage d'Union, dans tous les domaines où des actions communes nous rendent plus forts, tout en respectant davantage le principe de subsidiarité. Le principe de l'unité dans la diversité, d'après lequel les pays européens conservent leur identité et leur tradition et coopèrent dans l'intérêt de la communauté, doit être respecté.
La direction de l'Union doit être renforcée, notamment par l'élection du président de la Commission par le Parlement européen à l'issue des élections européennes.
Nous avons également besoin d'un plus grand nombre de perspectives paneuropéennes. L'Union est un élément important de l'Europe et constitue un outil important pour l'intégration européenne, mais elle ne représente pas l'ensemble de l'Europe. C'est pourquoi l'Union et le Conseil de l'Europe devraient coopérer davantage afin d'associer toutes les nations européennes au projet de paix européen, unique en son genre. Il s'agit notamment de réfléchir à une architecture de sécurité pour l'Europe, englobant l'ensemble des pays européens, et de contrôler efficacement les frontières extérieures de l'Europe.
Le Brexit ne devrait pas créer de nouvelles frontières, notamment entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande, et la porte d'un retour du Royaume-Uni vers l'Union devrait rester ouverte.
Dans le monde d'aujourd'hui, l'Europe doit faire preuve d'une plus forte affirmation de soi pour faire face aux nouveaux défis tels que l'émergence de puissances comme la Chine ou un nouveau type d'isolationnisme des États-Unis.
Sur la base de mon rapport, l'association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe, dont l'association des anciens députés au Parlement européen fait partie, a adopté une déclaration sur l'avenir de l'Europe. Dans celle-ci, elle estime indispensable de raviver l'héritage commun des peuples européens, qui a été façonné par l'histoire et repose sur des idéaux humanistes, culturels et démocratiques, afin de soutenir les efforts visant à permettre une vie meilleure en Europe et de renforcer la place de l'Europe dans le monde, au sein du nouvel ensemble de puissances mondiales et émergentes, une Europe faisant face à de nouveaux défis du point de vue écologique, économique et de la sécurité, et dont la légitimité repose sur la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit.
La compréhension mutuelle, la coopération et la solidarité dans l'intérêt général et le bien-être de tous les Européens prévaudront sur les désaccords, tensions et conflits persistants.
L'avenir de l'Europe, c'est: plus jamais la guerre, plus jamais la dictature, une coexistence dans la paix et la démocratie!

Walter Schwimmer
Secrétaire général du Conseil de l'Europe (1999 - 2004)

COLLOQUE DE LA FP-AP SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Pendant deux ans, l'Association européenne des anciens parlementaires des pays membres du Conseil de l'Europe (FP-AP) s'est battue pour son texte sur «L'avenir de l'Europe». En tant que membres du conseil d'administration de l'AAD, nous avons voté en faveur de la déclaration finale lors de la réunion du FP-AP du 12 octobre 2018 à Strasbourg.

En 2017, nous n'étions pas les seuls à discuter de l'avenir de l'Europe ainsi que de nouvelles formes ou d'une version améliorée de l'Union européenne. Entre autres, Jean-Claude Juncker, président de la CE, a présenté, dans un livre blanc, cinq thèses sur le thème «L'Europe peut faire plus» et le Parlement européen a adopté une résolution sur l'amélioration du fonctionnement de l'Union européenne en mettant à profit le potentiel du traité de Lisbonne de 2007.

Walter Schwimmer, ancien Secrétaire général du Conseil de l'Europe, a rédigé la déclaration FP-AP. Au cours du processus de négociation, l'AAD a insisté sur la distinction entre les termes «Union européenne» et «Europe» et a rejeté, ce qui a été accepté avec succès, l'idée de la fusion des postes de président de la Commission européenne et de président du Conseil européen.

L'assemblée a convenu que, pour renforcer le leadership de l'Union, le président de la Commission devrait être élu par le PE sur la base du résultat des élections européennes.

Nous avons également souligné que l'Europe est un continent géographique qui a été le théâtre de guerres civiles militaires, monétaires et économiques. L'Union européenne est une entité publique et politique disposant de la personnalité juridique et qui est la réponse aux souffrances des Européens. La Russie, l'Ukraine, l'Islande la Norvège et bientôt le Royaume-Uni, par exemple, ne font pas partie de l'Union européenne et, pourtant, sont des États situés en Europe.

En outre, il était indispensable pour l'AAD de souligner la nécessité d'une Union européenne innovante, moderne, courageuse et confiante, portant une attention particulière à l'éducation. Nous avons souligné la volonté de renforcer la collaboration avec la FP-AP.

Nous devons être fiers des résultats que nous avons obtenus. L'Union européenne, à l'avenir, doit continuer à travailler à des résultats concrets pour le bien-être des peuples des États membres. Ces résultats concrets, outre la paix, nous les connaissons: l'euro, la recherche scientifique, l'aviation, les fusées, l'industrie, Galileo (système de géolocalisation européen qui nous donne l'indépendance par rapport aux États-Unis), suppression des frais d'itinérance téléphonique, l'agriculture, Erasmus, le commerce, l'énergie, etc.

Nous devons néanmoins reconnaître nos échecs, tels que le contrôle des personnes aux frontières extérieures de l'Union, l'incapacité à inclure dans les prix de revient des biens et des services le coût de la convergence des minimas sociaux, qui sont une espérance des peuples et des citoyens, ou également notre incapacité à simplifier des procédures européennes trop complexes notamment dans l'attribution des financements européens.

Le triptyque «bonne gouvernance, bon leadership, bons dirigeants» est essentiel. Nous devons agir de manière respectueuse et mettre finalement les décisions en pratique. C'est fondamental pour regagner la confiance des citoyens dans les institutions européennes et pour pouvoir construire notre avenir dans l'intérêt de tous.

«La déconstruction de l'UE conduirait à la guerre» estime Jean-Pierre Raffarin, ancien premier ministre de la France et président de la fondation des Leaders pour la paix.

L'Union européenne, prix Nobel de la paix en 2012, c'est la paix et la démocratie: deux trésors qui n'ont pas de prix, même s'ils ont un coût. Alors, nous Européens, face aux europhobes qui nous entraînent vers de nouveaux malheurs, nous devons nous lever pour l'avenir de l'Europe, de l'Union européenne, de ses habitants et de leurs enfants, pour la prospérité dans la solidarité et la fraternité: plus jamais de guerre, plus jamais de dictature. Vivre ensemble dans la paix et la démocratie.

Nous continuerons à défendre la démocratie et la paix – contre le nationalisme et le terrorisme.

Brigitte Langenhagen
Membre du Conseil d'administration de l'AAD
Déléguée de l'AAD auprès de la FP-AP
Vice-Présidente FP-AP
PPE-DE, Allemagne (1990-2004)
brigitte-langenhagen-cux@t-online.de

Jean-Pierre Audy
Membre du Conseil d'administration de l'AAD
Délégué de l'AAD auprès de la FP-AP
PPE-DE, France (2005-2014)
audyjp@yahoo.fr

ACTIVITÉS DE L'AAD

European Parliament Former Members Association
Association des anciens députés au Parlement européen

SOUTIEN À LA DEMOCRATIE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE

La Journée internationale de la démocratie le 18 septembre dernier, a été l'occasion d'une conférence de haut niveau au Parlement européen, introduite par un message de Federica Mogherini. Cette conférence marquait un soutien ferme à l'Europe des droits de l'homme telle que l'avait rêvée les Pères Fondateurs, mais elle tirait la sonnette d'alarme sur les fissures qui la menaçait jusque dans ses frontières.
La première session rappelait les instruments créés par le Parlement européen pour soutenir la démocratie dans le monde et leurs succès. Mais elle faisait aussi le constat de la montée des populismes et des nationalismes sur le plan interne ainsi que l'émergence d'un 'illibéralisme' brutal, à l'échelle mondiale, faisant table rase des conventions adoptées à l'échelle du droit international. Est-ce cela qui nous attend demain? L'Europe peine à mettre en œuvre les mécanismes de sanction qui viseraient des violations persistantes des droits de hommes au sein-même de ses Etats membres. Deux pays sont touchés par ces menaces de sanction (art 7 du TUE), la Hongrie et la Pologne, mais l'unanimité qu'il faudrait au Conseil pour concrétiser cette sanction semble illusoire à obtenir. Cette impuissance à concrétiser ses valeurs au sein de son propre camp, fragilise l'Europe dans son dialogue à l'extérieur de l'Union: il n'y aura pas d'Europe démocratique si la démocratie interne de ses membres n'est pas défendue par leurs citoyens. C'est bien la clé du problème et la seconde session lui était consacrée. J'y intervenais sur le thème de la démocratie approximative. Habermas dans son livre Après l'Etat Nation soulignait le risque de non légitimité démocratique de l'Europe, malgré ses institutions formellement démocratiques. Ceci tout simplement parce que le citoyen se sent impuissant à les contrôler. Or, démocratiquement, le pouvoir vient du peuple. Argument que le Premier Ministre hongrois rappelle à l'envi: le peuple contre le droit international, le peuple contre l'Europe. Mais où est donc ce peuple européen? J'ai défendu l'idée que loin d'être absent du débat européen, le 'peuple' en avait toujours fait partie, et qu'à certains moments, il avait réussi à faire basculer la décision politique. Qui d'entre nous a oublié Sacconi et sa bataille pour la directive Reach? Cette bataille a mobilisé pendant six ans les ONG environnementales, des réseaux de citoyens malades des poumons et leurs médecins, pour aboutir finalement, dans un combat de David contre Goliath, à la régulation de l'industrie chimique? Qui ne se souvient du projet de brevetage des logiciels, combattus par les concepteurs de logiciels libres avec l'aide de Michel Rocard? Grâce aux jeunes défendant le libre accès à la connaissance, ce projet de directive fut abandonné. Qui ne se souvient du rapport du rapport Lunacek sur les droits LGBTQ? La députée allemande, clouée au pilori par une campagne haineuse des lobbies religieux intégristes, fut soutenue jusqu'à la victoire par toute la communauté LGBTQ européenne. Oui les citoyens existent en Europe et font entendre leur voix. Ils pèsent, profondément. Ils ne remplacent pas les partis politiques, mais ils leur redonnent des marges de liberté.
Le problème est qu'une fois leur cause entendue, ils disparaissent des écrans radars. Les défenseurs de droits des femmes ne sont pas les défenseurs des lévriers afghans. Et s'il y a des victimes dans ces combats, elles sont rangées dans la rubrique des faits divers. Pas de trace, pas d'histoire sociale, pas de lien entre ces soulèvements. Et pourtant, leur mémoire est un enjeu du devenir de l'Europe. Aux populistes qui se targuent d'être la seule voix du peuple, répondent toutes les voix qui se sont fait entendre mais dont l'UE n'a pas voulu se faire l'écho. Car paradoxalement, ceux qui deviennent les porte-parole de la démocratie européenne ne sont pas ces citoyens oubliés, mais nos prix Sakharov, ces prestigieux hérauts de l'Europe, dont trois des plus récents – Malala (2014), Denis Mukwege et Nadia Murad (2018), ont obtenu le prix Nobel de la Paix. Ils sont des sources d'inspiration admirables. Mais dans ce Panthéon de la démocratie, faisons place aux héros inconnus qui ont défendu les fondamentaux de l'Europe quand ils étaient menacés. Nous aurons besoin d'eux.

Un moment lors de la conférence ©Parlement européen

Véronique De Keyser
S&D, Belgique (2001-2014)
verodekeyser@gmail.com

PROGRAMME PE AU CAMPUS

MODÉLISER LE DÉVELOPPEMENT

Quelques idées[1]

À la suite du sommet de Rio et d'autres initiatives internationales ultérieures nous sommes actuellement engagés dans la réalisation des objectifs de développement durable pour 2030 (ODD) comprenant 17 objectifs, 169 cibles et 232 indicateurs (comme en 2017, mais avec une augmentation constante).
Cela nous semble une base plus cohérente pour la modélisation du développement qu'une préoccupation limitée au seul «changement climatique», dont le champ est bien souvent restreint aux émissions atmosphériques, à l'énergie et aux paramètres financiers. Nous avons donc proposé une série de changements qui, d'après nous, pourraient nettement améliorer l'efficacité de cet exercice.
Le premier changement consiste à enfin intégrer la valeur positive de la préservation des environnements naturels et construits (et donc la valeur négative de leur destruction induite par les dépenses de développement). Pour ce faire, il s'avère donc incontournable de passer d'une vision «durable» du développement à une vision «intégrée». Les paramètres financiers peuvent servir à évaluer les réalisations matérielles (telles que les infrastructures) qui ne sont pas directement prises en compte par le marché.
Le deuxième changement consisterait à «déjargoniser» le processus de modélisation. Le déclin du langage utilisé dans les institutions internationales s'est aggravé et reflète l'éloignement progressif des acteurs concernés par rapport à la réalité, se manifestant, entre autres, par des constructions pléonastiques, incohérentes et métaphysiques. La promotion d'une série de messages publicitaires simples destinés au grand public ne va pas dans le sens de l'objectif principal qui vise à adapter le modèle à la réalité. Il est essentiel de disposer d'un cadre pour l'analyse et l'évaluation des ODD établis, qui soit contrôlé par des intervenants opérant en toute indépendance par rapport à ceux directement liés aux principales institutions internationales à l'origine du plan.
Le troisième changement repose sur l'intégration de valeurs humaines fondamentales, telles que la liberté et la capacité d'influencer la politique publique, qui sont tout aussi précieuses que le progrès matériel en soi. Cet effort risque de se heurter à la vision de la majorité des États représentés aux Nations unies, parmi lesquels la liberté et la démocratie ont moins la cote. Sur ce point, les nations démocratiques devront peut-être œuvrer seules.
Les professionnels de la modélisation doivent éviter que leurs efforts n'accouchent d'un mécanisme de façade visant à occulter des faits essentiels. La modélisation doit faire preuve d'une clarté et d'une transparence absolues concernant ses hypothèses, son fonctionnement et ses incertitudes. Les acteurs du développement doivent éviter de devenir les esclaves de stratégies de communication reposant sur des «décharges» émotionnelles brusques qui déforment si souvent et très fortement la réalité et qui n'ont aucun effet positif sur le long terme.
Alors que la mobilisation de la société civile sous toutes ses formes est essentielle pour obtenir des résultats, l'utilisation à bon escient des fonds publics pour atteindre les objectifs fixés demeure la première des priorités. Tout d'abord, il faut promouvoir la recherche fondamentale et appliquée ainsi que le développement, la dissémination et l'application de nouvelles solutions, au lieu d'utiliser les ressources de manière inefficace dans des restructurations bureaucratiques difficiles à définir et à évaluer.

Un moment lors de la réunion avec les étudiants

Paulo Casaca
PSE, Portugal (1999-2009)
pcasaca@gmail.com

1. Ces idées ont été développées dans un document présenté lors d'un événement organisé en marge de la COP 21 en décembre 2015; lors d'une conférence à Bruxelles début 2018 et dans une communication destinée au Congrès mondial de la RSAI à Goa qui s'est tenu en mai et juin de cette année. Elles ont été présentées durant l'université d'été portant sur les «modèles d'évaluation intégrée», à l'occasion d'une table ronde promue par le CNRS/Université de Clermont Auvergne.

ÉCOLE DE DÉVELOPPEMENT

L'école d'été de l'université Clermont-Auvergne (France) s'est tenue dans une station de montagne sur les hauteurs de la ville.
Le fait que tous les participants et tous les orateurs aient séjourné sur place a constitué une occasion unique de discussions et de débats approfondis.
Des chercheurs venus de plusieurs universités et instituts de recherche européens (par exemple l'Institut international pour l'analyse de systèmes appliqués, IIASA) ont présenté des modèles explorant les possibilités techniques et les conséquences socio-économiques des mesures d'atténuation du changement climatique. Les scénarios
envisagés ont été conçus pour permettre aux décideurs politiques de déterminer la voie à suivre pour atteindre les objectifs convenus lors de la Conférence de Paris sur le changement climatique en 2015: une augmentation moyenne de la température ne dépassant pas 1,5 à 2 degrés Celsius.
Les modèles plus techniques, consacrés à la consommation d'énergie et au bouquet énergétique, y compris la suppression progressive des sources d'énergie à base de carbone, ont été complétés par des présentations analysant des solutions transdisciplinaires.
Une conférence a été consacrée à la modélisation participative, dont l'objectif est de mettre au point des méthodes pour associer les parties prenantes et la société civile. Comme il devient de plus en plus évident que l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci entraîneront des changements dans les modes de vie de nombreux citoyens européens, il importe de plus en plus de s'informer sur les mesures nécessaires et de participer à l'élaboration des politiques en vue de leur bonne mise en oeuvre.
Les présentations des scientifiques ont été complétées par les interventions des représentants du ministère français de l'environnement et de la DG Climat de la Commission européenne.
Tous les intervenants ont souligné à quel point il importe de prendre des décisions politiques fondées sur le plus grand nombre d'informations scientifiques possibles.
En France, la suppression progressive des sources d'énergie à base de carbone est moins difficile que dans de nombreux pays européens, étant donné que la majeure partie de l'électricité produite provient de centrales nucléaires. Il sera toutefois difficile de réduire l'énergie nucléaire et de la remplacer par des sources d'énergie renouvelable.
Fabien Ramos de la DG Climat a présenté les plans de la Commission européenne, qui ont été renforcés et rendus plus rigoureux par le Parlement européen. Il souligne le rôle important que le PE joue dans les politiques d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci.
La table ronde avec d'anciens députés a offert une occasion supplémentaire de discuter du rôle du Parlement dans le débat sur le changement climatique et m'a permis d'informer les personnes présentes de la participation du Parlement aux négociations dès le début des conférences des parties à la convention-cadre sur les changements climatiques.
Paulo Casaca (Portugal) a souligné l'importance du lien entre les objectifs de développement durable et les mesures politiques visant à atténuer le changement climatique.
Nous avons également évoqué l'importance de la participation du public et de la démocratie dans les politiques de développement durable et l'importance de la convention d'Aarhus. La convention de la CEEONU
sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement est un excellent instrument pour associer la société civile. L'élaboration de cette convention a été largement soutenue par les parlementaires européens dans les années 1990 et a été incorporée dans la législation de l'Union européenne par la directive 2003/4/CE et le règlement (CE) n° 1367/2006.
Les participants ont trouvé la discussion avec d'anciens députés intéressante et ont posé des questions sur le processus législatif et les procédures parlementaires.
Ils ont également fait remarquer que des contacts meilleurs et plus fréquents entre les parlementaires et les électeurs permettraient de mieux comprendre les négociations - parfois longues et compliquées - entre les institutions et renforceraient non seulement le soutien au Parlement européen, mais aussi la participation aux élections européennes.

Ilona Graenitz
PSE, Autriche (1995-1999)
ilona.graenitz@chello.at

LA PAIX DANS LE MONDE VUE D'AMÉRIQUE LATINE

Le programme «PE au campus» m'a permis de participer à un séminaire international consacré à la «politique étrangère, sécurité et stratégie: les relations entre l'Amérique du Sud et l'Europe» à la faculté de droit de l'université fédérale du Minas Gerais à Belo Horizonte, la capitale de l'État du Minas Gerais, au Brésil, du 18 au 19 octobre 2018. Dans le cadre de cette visite au Brésil, j'ai également été invité à donner une conférence sur le droit des réfugiés au sein de l'Union européenne, à la «Dom Helder School of Law», un centre universitaire privé de Belo Horizonte, et à rencontrer des étudiants et des professeurs du master en droit international de la faculté de droit de l'université fédérale, afin de discuter des relations entre l'Union européenne et l'Amérique latine.
Il y a trois ans, en 2015, j'avais déjà participé à un programme commun similaire à celui-ci avec l'université fédérale de Minas Gerais et l'université de Itaúna, une institution privée située près de Belo Horizonte. Lors de ma première visite, les partis d'opposition avaient commencé à prendre des mesures visant à destituer la présidente de la République, Dilma Rousseff, membre du parti des travailleurs, un parti de gauche dirigé par l'ancien président Luis Ignacio «Lula» da Silva. Peu avant ma deuxième visite à Belo Horizonte, les tribunaux brésiliens avaient empêché Lula de se représenter à la présidence du pays. Michel Temer, le successeur de Mme Rousseff à la présidence de la République et l'une des personnes qui l'ont poussée vers la sortie, a été inculpé pour corruption alors que j'étais au Brésil au mois d'octobre. Ma récente visite à Belo Horizonte a eu lieu entre le premier et le second tour des élections présidentielles, parlementaires, régionales et municipales. Le second tour s'est déroulé le 29 octobre, soit juste après l'envoi de cet article à l'imprimerie. Les lecteurs ne pourront donc pas espérer y trouver des nouvelles fraîches sur les résultats des élections. Les sondages d'opinion annoncent la victoire du candidat d'extrême droite à la présidence, Jair Bolsonaro, un capitaine de l'armée à la retraite. Selon les sondages toujours, le parti des travailleurs de Lula resterait le plus grand groupe politique au Congrès et conserverait un bon nombre de mairies et de gouvernorats d'État. La campagne électorale battait son plein lorsqu'un petit groupe de professeurs européens et latino-américains discutaient de la paix et de la sécurité dans l'ambiance feutrée du monde universitaire.
L'Amérique latine jouit d'une position privilégiée au niveau international en tant qu'espace commun de paix et de sécurité. L'instabilité relative de plusieurs systèmes politiques nationaux en Amérique latine et la position dominante des États-Unis sur l'ensemble du continent américain n'empêchent pas les Latino-Américains de jouer judicieusement leurs cartes sur la scène internationale. Cette situation internationale relativement pacifique s'explique en partie par le fait que les questions de paix et de sécurité ne sont pas aussi sensibles pour les gouvernements latino-américains que pour les États européens, qui sont aujourd'hui exposés à l'agressivité de la politique étrangère russe, à la menace de plus en plus présente du terrorisme islamiste et à l'intensification des mouvements migratoires aux frontières extérieures de l'Union.
J'ai signalé cette divergence dans le rapport que j'ai rédigé pour le groupe d'experts sur «La politique européenne commune et de sécurité et la géopolitique mondiale», dont faisaient partie plusieurs professeurs venus notamment du Portugal (Isabel Cabrita), d'Uruguay (Diego Escuder) et du Brésil (Flavianne Bolzan de Morais). Faute d'espace, je ne peux pas dresser ici la liste

Les conférenciers

Un moment de la conférence

complète des participants et des différents points abordés au sein de chaque groupe de discussion. Le séminaire a porté sur l'ensemble des questions relatives à la paix et à la sécurité, y compris les migrations, le terrorisme et les menaces qui pèsent sur l'environnement. Le rapport du professeur Enzo Cannizzaro, de l'université de la Sapienza à Rome, sur la question controversée de «la responsabilité de protéger», m'a paru particulièrement intéressant.

Avant de prendre l'avion pour le Brésil, je redoutais la situation dans laquelle j'allais trouver ce pays, plongé dans une campagne électorale qui avait accentué les tensions politiques et l'incertitude économique. En effet, durant mon court séjour à Belo Horizonte, le réal brésilien a été dévalué et la bourse a chuté en conséquence, pendant que la violence politique et la criminalité de rue continuaient à se déchaîner. Dans ce contexte, de nombreux jeunes brésiliens se réjouissent à présent des opportunités professionnelles que l'Europe peut leur offrir en améliorant leurs débouchés professionnels et leurs conditions de vie. Les nombreux Brésiliens qui descendent d'Européens qui ont migré récemment vers le nouveau continent ont le droit d'acquérir la citoyenneté de l'un des États membres de l'Union européenne. Le nombre de demandes de citoyenneté portugaise soumises au consulat du Portugal à Sao Paulo était si élevé que le gouvernement a été contraint de refuser toute nouvelle demande dans ce consulat jusqu'à l'année prochaine.

Il est impossible de résoudre le problème du chômage et d'améliorer les conditions de vie en Amérique latine en acceptant comme immigrés en situation régulière tous ceux qui souhaitent venir en Europe, en particulier lorsque les partis eurosceptiques utilisent l'arrivée de migrants en Europe pour faire campagne contre l'intégration européenne. D'un autre côté, depuis que Christophe Colomb a découvert le continent américain il y a cinq cents ans, l'Amérique latine a accueilli des centaines de milliers de migrants européens. Dans un système social, politique et économique mondialisé, l'isolement n'est pas la solution aux problèmes de pauvreté et d'inégalité. Nous devons coopérer plus étroitement avec l'Amérique latine. L'Union européenne devrait réfléchir à la façon de mettre en place de nouvelles dispositions à l'échelle mondiale qui pourraient aider à résoudre nos problèmes et ceux de nos frères et sœurs de l'autre côté de l'océan Atlantique.

Dans ce contexte, il faut se rappeler que le Brésil, comme toute l'Amérique latine, peut compter sur une nouvelle génération d'étudiants et de professeurs universitaires compétents, travailleurs et bien préparés qui ont reçu une formation dans nos universités et nos centres de recherche. Ils sont prêts à collaborer afin de trouver des solutions à nos problèmes communs dans un monde qui s'est considérablement rétréci depuis la révolution technologique et qui permet ainsi d'échanger largement les connaissances au-delà des frontières des États nations, anciens et nouveaux.

Le membre de l'AAD, Ivailo Kalfin a participé au programme PE au Campus du "Programme d'été - Université LUISS école de gouvernement" le 20 juillet à Rome.
Son discours s'intitulait "Le rôle des parlements face aux défis de l'Internet au 21ème siècle"
Il a dit "*Je pense que nous devrions reconsidérer les systèmes politiques dans les sociétés démocratiques. Et cela peut être fait de manière à mûrir les fruits du progrès numérique pour imposer et renforcer davantage la démocratie.*"
L'article complet est disponible sur:
www.formermembers.eu

Manuel Medina Ortega
S&D, Espagne (2010-2014)
medinauga@gmail.com

CANDRIAM INVESTORS GROUP
A NEW YORK LIFE COMPANY
Merci à Candriam d'avoir soutenu notre programme PE au Campus

RÉSEAU DES ANCIENS DÉPUTÉS

De gauche à droite: Jean-Pierre Audy, délégué de l'AAD auprès de la FP-AP; Rune Rydén, Président de la FP-AP; Liliane Maury Pasquier, présidente de la PACE; Brigitte Langenhagen, vice-présidente de FP-AP et déléguée de l'AAD; Valeh Nasiri, staff de l'AAD

Un moment de la Réception à la mairie de Strasbourg

Un moment du colloque de Strasbourg au Palais de l'Europe - Conseil de l'Europe

L'Association européenne des anciens députés des pays membres du Conseil de l'Europe ou de l'Union européenne, dite Association européenne, rassemble 32 associations nationales d'anciens parlementaires ainsi que notre association. Cette plateforme vise à promouvoir l'idéal européen et à contribuer à la construction européenne. L'AAD est membre à part entière de l'Association européenne depuis mars 2010.
Les délégués actuels de l'AAD sont Mme Langenhagen et M. Audy.
Cet année, la déléguée de l'AAD pour la FP-AP, Brigitte Langenhagen, a été choisie comme vice-présidente du FP-AP.
Lors du dernier Colloque à Strasbourg le 12 octobre 2018, la déclaration sur "L'avenir de l'Europe" a été adoptée.
Le rapporteur a été Walter Schwimmer, ancien secrétaire général du Conseil de l'Europe.
"L'Association européenne est préoccupée par la situation de l'Europe, qui se trouve à un carrefour. [...] Il y a en effet une "polycrise" avec des conflits non encore résolus, de la violence et même des guerres à l'est du continent. [...] Au vu de cette situation, les anciens parlementaires souhaitent contribuer à un meilleur avenir de l'Europe où une vie digne est possible pour tous.
Leur réponse est qu'il ne faut pas moins mais plus d'Europe, pas moins mais plus d'Union dans tous les domaines où des actions communes nous rendent plus forts tout en respectant par la même occasion la subsidiarité. Le principe de "l'Unité dans la Diversité" où les états européens conservent leur identité et leur tradition et coopèrent pour le bien commun doit être respecté."

VISITE SOUS LA PRÉSIDENCE UE

RENCONTRE À VIENNE

L'Ambassadrice Maria Assunta Accili, représentante permanente de l'Italie auprès des organisations internationales à Vienne nous a réservé le meilleur accueil au Palais Metternich, la résidence de l'ambassadeur d'Italie en Autriche. Les données et les informations transmises durant les discours ont permis d'en savoir plus sur le travail des hauts représentants des organisations internationales en présence des ambassadeurs européens auprès de ces organisations.

Christophe Xerri, directeur du service chargé de la division du cycle du combustible nucléaire et de la technologie des déchets auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a souligné que l'Agence travaille avec 170 pays et que parmi ses priorités figurent, entre autres, les applications du nucléaire dans le domaine scientifique, «l'utilisation pacifique de la science nucléaire» aidant les États au moyen de différentes technologies et développant des infrastructures appropriées.

Stefano Bologna, conseiller spécial du directeur général de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) lors de l'examen de la stratégie 2030, a rappelé l'importance d'un développement industriel solidaire qui tient compte de l'impact environnemental, exploite une énergie efficace et procède à un échange d'expériences entre les pays développés et les pays en voie de développement.

Patrick Grenard, directeur de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), a appelé à faire connaître cette organisation, fondée sur le traité qui interdit toute explosion nucléaire sur la Terre à des fins tant militaires que pacifiques, et a attiré l'attention sur la non-ratification du Traité par plusieurs États, ainsi que sur l'alerte lancée depuis leurs stations de surveillance lorsqu'un évènement sismique inhabituel est détecté, ce qui indique que des essais nucléaires sont effectués dans la zone (comme ce fut le cas en 2017 en Corée du Nord).

Gianni Gallo, conseiller juridique principal à l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), souligne qu'en 1997, le Secrétaire général des Nation unies a mise en place le Bureau du contrôle des drogues et de la prévention du crime, qui assume les fonctions et les obligations de tous les organes chargés de lutter contre la criminalité, et renommé ONUDC en 2002. Les trois principaux domaines d'action sont les drogues (les activités de substitution et la surveillance des cultures illicites; la lutte contre le trafic de drogues; la prévention, le traitement, la réhabilitation suite à la consommation de drogue et les mesures préventives contre le VIH/SIDA); la criminalité (la criminalité organisée, notamment la traite des êtres humains, le trafic de migrants, les armes à feu; la corruption, le blanchiment de capitaux et la criminalité économique; la réforme du système judiciaire et des prisons); et le terrorisme (prévention). Ces mandats sont établis par des traités internationaux (pour fixer les normes internationales) et passent par l'analyse politique (pour comprendre le problème) et la coopération technique (pour traiter le problème). En 2017, le budget total de l'ONUDC s'est élevé à 373,7 millions de dollars américains - (95 %), alimenté par des contributions volontaires versées par les États membres - sachant que l'Union européenne est en 3e position sur la liste des donateurs (63 millions de dollars américains). Un travail législatif important, s'appuyant sur l'analyse, la recherche et la coopération technique, est consacré à la prévention de la criminalité et de la corruption, ainsi qu'à la réhabilitation axée sur le devenir des territoires, fondée sur l'analyse, la recherche et la coopération technique.

Enfin, Ian Freeman, du bureau du directeur du BAS (Bureau des affaires spatiales), a fait un exposé sur la coopération internationale à des fins pacifiques et d'exploration spatiale et sur l'utilisation de la science spatiale et de la technologie au service d'un développement économique et social durable: le BAS aide les États membre à établir des cadres juridiques et réglementaires pour la gouvernance des activités spatiales, et renforce la capacité des pays en développement à utiliser la technologie et les applications spatiales. À l'heure actuelle, près de 1 800 satellites se déplacent dans l'espace, contre environ 550 en 2017, et ceux-ci doivent obligatoirement figurer au registre des objets lancés de l'ONU.

Monica Baldi
PPE-DE, Italie (1994-1999)
baldi.monica@email.it

VISITE DE L'AAD EN AUTRICHE

Lord Richard Balfe, membre du Conseil d'administration de l'AAD, a dirigé une délégation de composée de 24 anciens députés européens de douze pays de l'UE et de quatre familles politiques européennes (PPE-DE, Socialistes, Libéraux et Verts), qui s'est rendue en Autriche à l'occasion de la présidence du Conseil de l'UE. L'AAD, en coopération avec l'Association autrichienne des anciens parlementaires, ont élaboré un programme visant à évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la présidence de l'UE. Il comprenait des réunions officielles avec des représentants du Parlement, du gouvernement et d'organisations internationales, ainsi qu'un débat ouvert avec des étudiants universitaires.

Le programme a débuté par une réunion de la délégation avec le Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), M. Thomas Greminger. Selon lui : «L'OSCE est la plate-forme d'un dialogue ouvert sur un large éventail de questions de sécurité dans les régions euro-atlantique et eurasienne».

Des discussions ont eu lieu sur les principaux défis en matière de sécurité en Europe, l'accent étant mis sur les efforts nécessaires pour parvenir à un cessez-le-feu complet dans l'est de l'Ukraine.

La délégation de l'AAD lors de la réunion avec Mme Karoline Edtstadler, secrétaire d'État au ministère fédéral de l'Intérieur

La délégation de l'AAD lors de la réunion avec des parlementaires autrichiens

Une session extraordinaire a été consacrée aux travaux importants menés par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) dans le domaine de l'observation des élections et de ses activités de suivi. M. Richard Lappin, responsable adjoint du BIDDH a déclaré: «Depuis 1996, nous avons observé plus de 350 élections dans 56 des 57 États participants. Cela inclut les États membres de l'UE, ainsi que ceux qui cherchent à adhérer à l'UE ou à renforcer ses partenariats ».La série de réunions s'est terminée par des échanges intéressants et stimulants avec des représentants des différentes organisations internationales aimablement invités par H.E. Maria Assunta Accili Sabbatini, Représentante permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies. Les réunions ont eur lieu au Palais Metternich.

La discussion a prouvé l'importance de l'existence de ces institutions et la nécessité d'un soutien renforcé de la part de la communauté internationale.

Un moment lors de la réunion avec Thomas Greminger, secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

COOPÉRATION AVEC L'IUE

Avant le vote de mai 2019, une conférence intitulée "**40 ans d'élections directes du Parlement européen**" a été organisée conjointement par le centre de recherche Alcide de Gasperi (IUE) et les Archives historiques de l'Union européenne (IUE), avec le soutien du Robert Schuman Centre (IUE), École de gouvernance transnationale (IUE), Bureau de Konrad-Adenauer-Stiftung à Rome, Association "Les amis des archives historiques de l'UE", Service de recherche du Parlement européen (EPRS) et Association des anciens membres du Parlement européen (AAD).
Parmi les orateurs se trouvaient les anciens présidents du PE, Enrique Barón Crespo, Pat Cox et Klaus Hänsch, Monica Frassoni, coprésidente du Parti vert européen, Alain Lamassoure et Laura Ferrara, membres du Parlement européen, Íñigo Méndez de Vigo, membre du Parlement espagnol, Monica Baldi et Laurent Brinkhorst, ainsi que près de 20 anciens députés de l'Association des anciens députés au Parlement européen.
Depuis les premières élections directes au Parlement européen de 1979, grâce à la contribution de personnalités telles que les présidents Simone Veil et Nicole Fontaine, la pertinence politique et institutionnelle de cette institution n'a cessé de croître. Le PE s'est imposé comme un acteur clé du processus d'élaboration des politiques de l'Union européenne, acquérant des compétences législatives, de contrôle, et responsabilités budgétaires. La conférence a examiné l'évolution du Parlement européen, soulignant non seulement son développement en tant qu'institution puissante, mais également son rôle dans la démocratisation des processus décisionnels au niveau supranational. Les orateurs ont débattu la pertinence des pouvoirs croissants du PE dans un contexte politique où la légitimité de l'UE est de plus en plus remise en question et où les partis eurosceptiques semblent gagner en popularité sur le continent. Les panels ont réuni des universitaires et des acteurs politiques de haut niveau qui ont partagé leurs idées et leurs expériences sur le rôle du Parlement européen dans la construction et la démocratisation de l'UE.

De gauche à droite: Dieter Schlenker, Renaud Dehousse, Enrique Barón Crespo, Emmanuelle Ortoli et Etienne Bassot ©Institut universitaire européen, 2018

De gauche à droite: Laura Ferrara, Brigid Laffan, Laurens Jan Brinkhorst et Martin Kamp ©Institut universitaire européen, 2018

Monica Baldi et Pat Cox ©Institut universitaire européen, 2018

REPORTAGE PHOTOS

Le président du PE, Antonio Tajani, avec les anciens présidents du PE, Pat Cox et Hans-Gert Pöttering © Parlement européen

Conférenciers lors du séminaire annuel de l'AAD ©Parlement européen

Commissaire Carlos Moedas lors du diner annuel ©Parlement européen

L'Association des anciens membres du Parlement européen (AAD), sous la présidence de Hans-Gert Pöttering, a organisé avec succès ses événements annuels les 28 et 29 novembre au Parlement européen à Bruxelles.

Lors du cocktail, le président du Parlement européen, Antonio Tajani, a souhaité la bienvenue aux anciens députés. Parmi eux se trouvaient de réputés anciens députés comme Astrid Lulling et l'ancien président du Parlement, Pat Cox. M. Tajani a apprécié le travail de l'AAD et de leurs membres. Il a déclaré que les informations que les anciens députés peuvent fournir à la société sont très précieuses.

Carlos Moedas, membre de la Commission chargé de la recherche, de la science et de l'innovation, a été l'orateur principal lors du dîner-débat. Il s'est concentré sur les défis pour les générations européennes à différents moments.
Le 29 novembre, l'AAD a organisé le séminaire annuel au Parlement européen. Les anciens membres, ainsi que des étudiants universitaires de la KU Leuven et de l'UC Louvain, ont assisté au séminaire. Trois experts, Heidi Hautala, Mikulas Dzurinda et Iñigo Méndez de Vigo, ont présenté au public leurs exposés perspicaces sur la manière dont d'anciens députés et citoyens peuvent inspirer un enthousiasme pour l'Europe.

Des étudiants et d'anciens députés européens ont participé au séminaire et ont pu poser des questions et dialoguer avec les intervenants.

DÉPÊCHES

ACTIVITÉS

3 avril 2019

TABLE RONDE HISTORIQUE PE-EUI SUR «40 ANS D'ÉLECTIONS DIRECTES AU PARLEMENT EUROPÉEN» ORGANISÉ CONJOINTEMENT AVEC L'AAD.
De 14h45 à 17h15. Parlement européen à Bruxelles.

3 avril 2019

SERVICE COMMÉMORATIF ANNUEL
Les membres et anciens MdPE commémoreront leurs collègues qui sont décédés en 2018-2019.
De 17h45 à 18h15. Espace Yehudi Menuhin Parlement européen à Bruxelles.

3 avril 2019

COCKTAIL ET DÎNER DÉBAT
À 18h30 au Restaurant des membres du Parlement européen à Bruxelles.
Orateur d'honneur: Renaud Dehousse, président de l'Institut universitaire européen.

4 avril 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DÉJEUNER ANNUEL
À 10h00, suivi du déjeuner annuel à 13h00.

juin 2019

VISITE EN ROUMANIE
Plus d'informations vous seront envoyées par email.

ARCHIVES DES MEMBRES ET ANCIENS MEMBRES

Les Archives historiques du Parlement européen sont à votre disposition pour accueillir et traiter les documents des membres anciens et actuels du Parlement européen.

Une fois déposés, ces papiers seront traités conformément aux dispositions de la décision du 10 mars 2014. Cette préparation consiste à la fois à indexer, numériser et/ou convertir les documents au format PDF/A et à les rendre accessibles au public, à moins qu'ils ne soient confidentiels, suivant les dispositions légales applicables.

Pour toute demande de formulaire de dépôt d'archives, veuillez contacter les Archives historiques du Parlement (voir ci-dessous) ou le secrétariat de l'AAD.

Sandrine BONNET
Archives historiques - Direction de la bibliothèque
Parlement européen
Tel : +352 4300 23273
Mail : EPRS-Archives-MEP@ep.europa.eu

NOUVEAUX MEMBRES

Burkhard BALZ
(Allemagne, 2009-2018, PPE)

Burkhard Balz a été membre du Parlement européen de 2009 à 2018. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été membre de la commission des affaires économiques et monétaires, de la délégation pour les relations avec les pays de l'Asie du Sud-Est et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), la commission spéciale sur les rescrits fiscaux et autres mesures similaires par leur nature ou par leur effet et la Commission d'enquête chargée d'examiner les allégations d'infraction et de mauvaise administration dans l'application du droit de l'Union en matière de blanchiment de capitaux, d'évasion fiscale et de fraude fiscale.

Irène CREPAZ
(Autriche, 1995-1996, PSE)

Irène Crepaz a été membre du Parlement européen de 1995 à 1996. Tout au long de son mandat au Parlement, elle a été membre de la commission des affaires sociales et de l'emploi et de la délégation à la commission parlementaire mixte UE-Bulgarie.

Luigi FLORIO
(Italie, 1994-1999, PPE-DE)

Luigi Florio a été membre du Parlement européen de 1994 à 1999. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été vice-président de la délégation pour les relations avec Israël et membre de la commission juridique et des droits des citoyens, commission du règlement, de la vérification des pouvoirs et des immunités, et délégation pour les relations avec l'Estonie, la Lituanie et la Lettonie.

Otmar FRANZ
(Allemagne, 1981-1989, PPE-DE)

Otmar Franz a été membre du Parlement européen de 1981 à 1989. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été membre de la commission économique, monétaire et de la politique industrielle et de la délégation pour les relations avec le Japon, et de la délégation pour les relations avec les pays de l'Europe du Nord et le Conseil nordique.

NOUVEAUX MEMBRES

Geoffrey HOON
*(Royaume-*Uni,
1984-1994, SOC)

Geoffrey Hoon a été membre du Parlement européen de1984 à 1994.Tout au long de son mandat au Parlement, il a été président de la délégation pour les relations avec les Etats-Unis et de la délégation pour les relations avec la République populaire de Chine; il a été également vice-président de la commission de la vérification des pouvoirs.
il a été membre de la commission juridique et des droits des citoyens, de la commission du règlement, de la vérification des pouvoirs et des immunités et de la délégation pour les relations avec les Etats du Golfe.

Alain HUTCHINSON
(Belgique,
2004-2009, PSE)

Alain Hutchinson a été membre du Parlement européen de 2004 à 2009. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été vice-président de la délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe (y compris la Libye) et membre de la commission du développement régional.

Viviane REDING
(Luxembourg,
1989-1999/
2014-2018, PPE)

Viviane Reding a été membre du Parlement européen de 1994 à 1999 et de 2014 à 2018. Tout au long de son mandat au Parlement, elle a été présidente de la commission des pétitions, et vice-présidente de la commission des libertés publiques et des affaires intérieures, commission des affaires sociales, de l'emploi et du milieu de travail. Elle a été membre de la commission du commerce international, de la commission des libertés publiques et des affaires intérieures, de la délégation pour les relations avec les pays membres de l'ANASE, le Sud-Est asiatique et la République de Corée, de la membres du Parlement européen à l'Assemblée paritaire de l'accord conclu entre les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'Union européenne (ACP-UE).

Herbert REUL
(Allemagne,
2004-2017, PPE)

Herbert Reul a été membre du Parlement européen de 2004 à 2017.Tout au long de son mandat au Parlement,il a été president de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie et de la délégation pour les relations avec la Péninsule coréenne. il a été membre de la commission temporaire sur le changement climatique, de la conférence des présidents des délégations et de la délégation pour les relations avec la République populaire de Chine.

Karl VON WOGAU
(Allemagne, 1979-2009, EPP-ED)

Karl Von Wogau a été membre du Parlement européen de 1984 à 1994.Tout au long de son mandat au Parlement, il a été président de la sous-commission "sécurité et défense" et de la commission économique, monétaire et de la politique industrielle, il a été vice-président de la délégation pour les relations avec la Suisse. Il a été membre de la conférence des présidents des commissions, de la commission temporaire sur l'utilisation alléguée de pays européens par la CIA pour le transport et la détention illégale de prisonniers, de la délégation pour les relations avec l'assemblée parlementaire de l'OTAN et la commission des affaires étrangères.

Marina YANNAKOUDAKIS
(*Royaume*-Uni, 2009-2014, ECR)

Marina Yannakoudakis a été membre du Parlement européen de 2009 à 2014. Tout au long de son mandat au Parlement, elle a été membre de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, de la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres et de la délégation à la commission parlementaire mixte UE-ancienne République yougoslave de Macédoine.

SPONSORS

L'AAD tient à remercier pour sa généreuse contribution à CANDRIAM

CANDRIAM
INVESTORS GROUP
A NEW YORK LIFE COMPANY

et KBC.

KBC
Brussels

Pour le parrainage du programme «PE au Campus».

NOUVELLES PUBLICATIONS

'**Mein leben als frau in der politik**' (Ma vie de femme en politique) par Astrid Lulling, auto-publié, 320 pages, €19.50, en allemand seulement.
Disponible à travers www.editions-schortgen.lu

Astrid Lulling, née dans une famille de travailleurs à Schifflingen, est une légende vivante.
À partir de 1949, elle a expérimenté en tant que jeune syndicaliste la fondation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. En tant que parlementaire socialiste après 1965, elle s'est battue pour l'égalité des hommes et des femmes au Parlement européen et à la Chambre.
En 1970, elle a été élue première femme maire d'une communauté locale au Luxembourg. Astrid Lulling a été la figure de proue du parti socialiste jusqu'en 1982, avant que Pierre Werner ne l'emporte pour le parti démocrate-chrétien.
Elle était aimée, détestée et a connu des hauts et des bas au cours de sa carrière politique. Malgré les hostilités, elle était l'une des personnalités politiques les plus populaires jusqu'à sa démission en 2014.
Le bar du Parlement européen à Bruxelles porte son nom: «Astrid Lulling Lounge». Dans ce livre, elle a écrit ses souvenirs ... avec un scintillement dans les yeux.

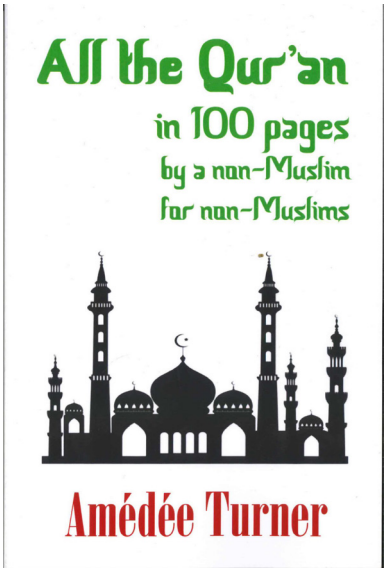

"**Tout le Coran en 100 pages par un non-musulman pour un non-musulman**" par Amédée Turner, publié par Champagne Cat, 94 pages, £6.49, en anglais seulement.
Disponible sur Amazon.

Tout dans le Coran est expliqué et placé dans le contexte du monde ancien et du monde moderne, en particulier des relations entre l'Islam et l'Occident.
Les descriptions sont illustrées et étayées par 400 des citations les plus parlantes du Coran.
Comprend une étude spéciale sur la relation entre l'ISI et les dispositions du Coran.
Tout ce qui est indéniablement dans le Coran est incontestable dans l'islam.
Tous les autres écrits islamiques sont discutables.

IN MEMORIAM

† 15 août 2018
Rita BORSELLINO
S&D (2009-2014)

Elle a été députée italienne au Parlement européen de 2009 à 2014. Lors de son mandat au Parlement, Mme Borsellino était membre du Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen.

Au niveau national, elle a représenté le Partito Democratico.

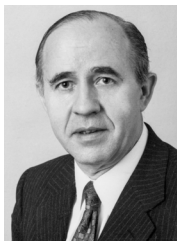

† 2 septembre 2018
Jean SEITLINGER
PPE (1979-1984)

Il a été député français au Parlement européen de 1979 à 1984. Lors de son mandat au Parlement, M Seitlinger était membre du Groupe du parti populaire européen.

Au niveau national, il a représenté Union pour la France en Europe.

† 10 octobre 2018
Yvan BLOT
NI (1989-1999)

Il a été député français au Parlement européen de 1989 à 1999. Lors de son mandat au Parlement, M. Blot était membre du groupe de non-inscrits.

Au niveau national, il a représenté Front national.

† 10 novembre 2018
Raffaele BALDASSARRE
PPE-DE (2009-2014)

Il a été député italien au Parlement européen de 2009 à 2014. Lors de son mandat au Parlement, M. Baldassarre était membre du Groupe du Parti Populaire Européen.

Au niveau national, il a représenté Il Popolo della Libertà et Forza Italia.

PROGRAMME D'ÉTÉ À L'UNIVERSITÉ LUISS

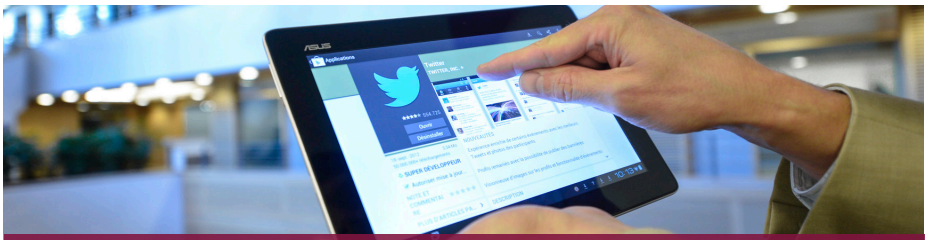

©Parlement européen

Extraits du discours d'Ivailo Kalfin lors de sa participation au programme EP to Campus du "Programme d'été - Université LUISS de l'école de gouvernement" à Rome
Son discours s'intitulait "Le rôle des parlements face aux défis de l'Internet au 21ème siècle"
«Au cours des dernières années, les nouvelles technologies ont radicalement modifié les canaux de communication et, partant, la manière dont les candidats et les élus se connectent avec les citoyens. Les technologies basées sur Internet sont devenues un puissant moteur de changement dans l'environnement des médias.
Les nouvelles réalités se produisent si rapidement que la plupart des gens ne réalisent même pas l'ampleur du changement. Mais quand on regarde en arrière, l'énorme changement qui se produit en quelques années dans la manière de faire de la politique est évident.
Maintenant, les [...] rassemblements politiques sont remplacés par les médias sociaux. [...] Les médias numériques ne sont pas simplement un autre canal de communication. Ils influencent pratiquement le contenu et la perception de l'information. Les médias numériques deviennent un acteur important de la communication politique.
Les médias numériques changent à la fois la forme et le contenu de la politique.
[...] Les médias traditionnels sont informatifs et transmettent les messages des politiciens aux électeurs, tandis que les médias numériques offrent la possibilité de recevoir une réaction au message et même d'entrer en dialogue. [...] Représentants élus avoir une bien meilleure possibilité d'interagir avec les citoyens entre les élections.
Les médias numériques apportent la politique est la transparence accrue. Ou la possibilité de transparence. Si utilisé, cela peut être un outil très puissant en politique. [...] Plus de transparence car un objectif constant est sain.
[...] Il y a une autre caractéristique très importante des nouveaux médias: leur atomisation.

Ivailo Kalfin ©Parlement européen

Aujourd'hui, un profil individuel sur une plateforme sociale ou un blog sont des médias en soi: ils produisent des informations et participent à la formation de l'opinion publique. [...] Ils créent également un terrain très favorable pour de nouveaux acteurs et processus dans la vie politique.
"Les médias numériques deviennent un acteur important de la communication politique."
[...] Le résultat est très évident: dans un certain nombre de pays européens, nous voyons sur la scène politique des nouveaux venus ou des partis fortement marginalisés bien renforcés. Beaucoup d'entre eux sont populistes et nationalistes.
[...] Est-il possible de maintenir la politique dans l'UE loin des eaux dangereuses du populisme et du nationalisme? Ma réponse est affirmative. [...] Je préférerais me concentrer sur deux propositions
- La première proposition consiste à améliorer considérablement l'utilisation des technologies numériques pour rendre la politique plus compréhensible, transparente et plus proche des citoyens.
- Ma deuxième proposition va beaucoup plus loin. Je pense que nous devrions reconsidérer les systèmes politiques dans les sociétés démocratiques. Et cela peut être fait de manière à mûrir les fruits du progrès numérique pour imposer et renforcer davantage la démocratie.
[...] Nous devons changer les systèmes politiques pour mieux combiner démocratie représentative et démocratie directe.

L'article complet est disponible sur: www.formermembers.eu